

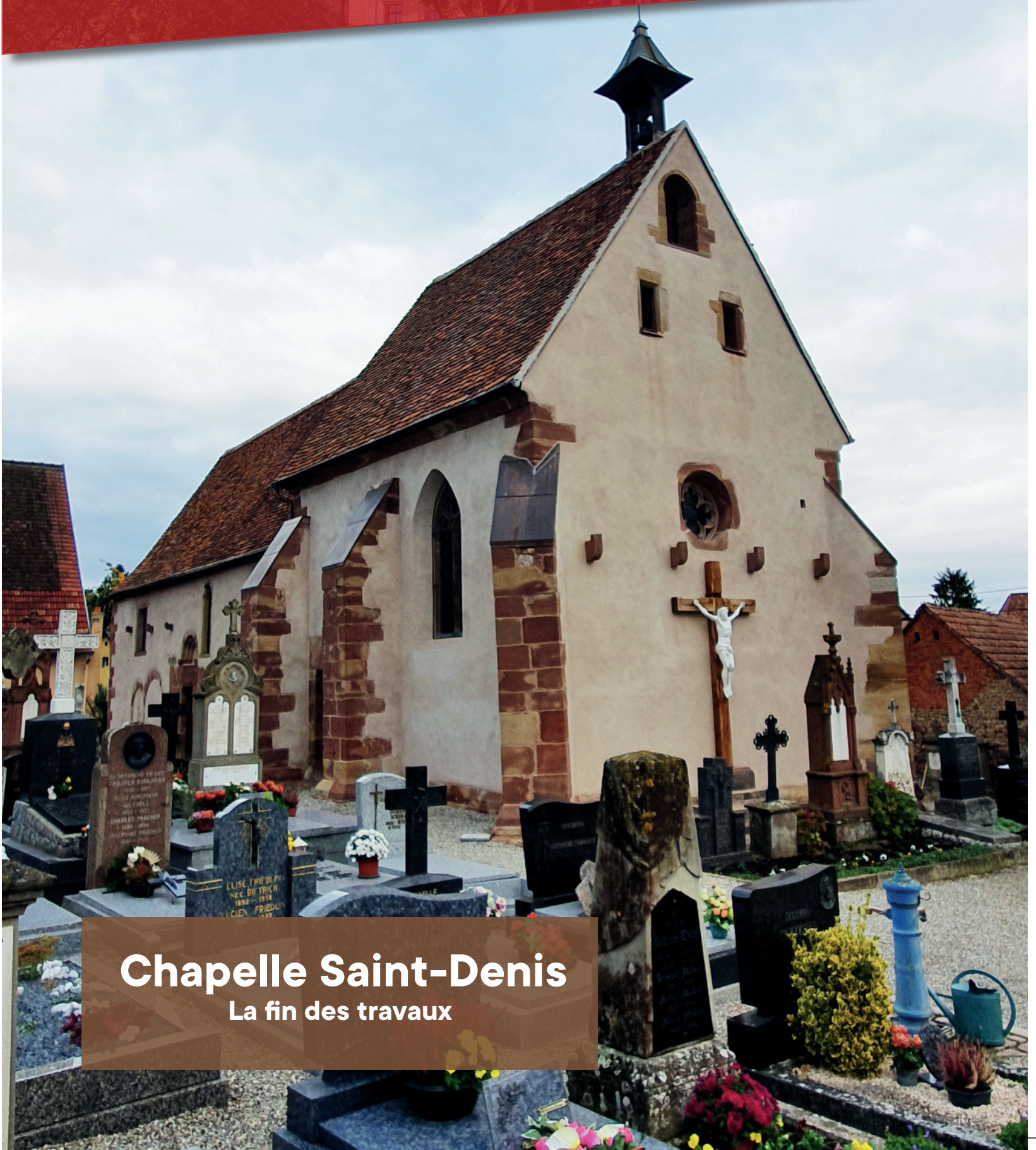


N°46

décembre
2020



Bulletin municipal de
Marmoutier



Chapelle Saint-Denis
La fin des travaux

Adresses utiles

Infos Municipales

MAIRIE DE MARMOUTIER

5 place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08 ; Fax : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
mairie@marmoutier.fr
www.cc-paysdesaverne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-paysdesaverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20 rue de l'Ecole - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
Mardi et jeudi : 14h-17h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h
Responsable : M^{me} Véronique BILGER
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

CIP POINT D'ORGUE

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37 Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1 rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
11 rue Sainte Marie - BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00
Mail du Service des impôts des particuliers
et des impôts des entreprises (SIP-SIE) :
sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgifp.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

URGENCES > PORTABLE : 112
> SAMU : 15 > POMPIERS : 18
> MÉDECIN DE GARDE : 15

LA POSTE

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 - Mercredi et samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège : 03 88 19 29 19
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée de Sasbach-Obersasbach
Multi-accueil : 03 67 41 00 00
Directrice : Audrey SCHUSTER
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04
Directrice : Audrey SCHLEGEL
RAM Réseau d'Assistants Maternelles
Responsable : Corinne SCHULER
Tél : 03 67 41 00 02

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice :
M^{me} Christelle MORGENTHALER

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : M^{me} Julie ZOBEL

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : M^{me} Véronique LUTZ

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Tél : 03 88 03 23 37
www.sivos-marmoutier.fr
5, place du Général de Gaulle
Secrétaire : Sharon Thomas
Président : Aimé DANGELSER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
Tél. : 03 88 02 21 80
Déchèterie de Marmoutier :
rue de Biegen
Lun : 10h-12h ; 13h-18h
Mar-Ven : 13h-18h
Sam : 9h - 18h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique - Marmoutier
8 place du Général de Gaulle
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48 rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

PERMANENCE UNIAT

À la mairie (salle B) le 2^{ème} mardi des mois impairs - de 15h à 16h30
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 68 36

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les vendredis à partir de 14h.
Sur rendez-vous : téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

Sport

Vie locale

Histoire

Culture et loisirs

Environnement

Chères Maurimonastériennes, chers Maurimonastériens,

À l'heure où j'écris ces lignes c'est novembre, mois un peu tristounet après les chaleurs et la luminosité de l'été (trop chaud et trop sec cette année), les couleurs éclatantes d'un automne doux et les lumières de Noël à venir, avec l'espoir du renouveau : les jours qui s'allongent dès janvier (une heure de plus à la Saint Sébastien). Le mois est néanmoins important dans notre mémoire tant individuelle que familiale avec la Toussaint, et celle collective avec les dates mémorielles et les manifestations qui s'y rapportent devant les mémoriaux. C'est en novembre que les troupes françaises arrivent en libératrices en Alsace, tant en 1918 qu'en 1944. C'est aussi le cinquantenaire du décès du Général de Gaulle et ses visites fréquentes en Alsace qu'il affectionnait avec ses symboles (le Rhin, l'Europe, la cathédrale, la Libération...).

2020 est vraiment l'année de de Gaulle (appel du 18 juin, naissance). Avec la disparition de de Gaulle, c'est tout un modèle culturel commun qui s'est étioilé ; modèle qui dans une France profondément rurale était basée sur l'agriculture et la petite entreprise avec une structuration autour de l'Armée (conscription) et l'école (mission civique et méritocratique). La République et ses valeurs est toujours là, à nous de la réinventer et de la consolider.

Eu égard à cette histoire récente, souvent tragique, avec ses morts et ses souffrances, nous avons la chance d'avoir vécu en paix depuis 1945 sur notre territoire national, avec un optimum économique durant les Trente Glorieuses. Les vingt militaires morts en OPEX, dont la lecture a été faite ce 11 novembre, sont le triste révélateur que nos forces armées sont toujours engagées. Ceci pour nous rappeler que nous avons un ennemi, le radicalisme islamiste. La France depuis des années continue à payer un lourd tribut, avec une résilience remarquable. À côté de cette violence, il existe aussi un terreau composé de femmes, d'hommes et surtout de jeunes qui placent la loi islamique au-

dessus de la République. Pour nous, les normes et les règles sont celles de la République. Depuis plusieurs dizaines d'années, la France est malheureusement la cible privilégiée des attaques terroristes car c'est le pays symbole d'une manière de vivre, le pays des Lumières, des Droits de l'Homme.

Cette année est marquée par d'autres mutations brutales avec la pandémie et le réchauffement climatique de plus en plus visible et toutes les conséquences à suivre. On peut être relativement optimiste vis-à-vis du virus grâce à un vaccin et à des soins de plus en plus appropriés. Les problèmes sociaux, humains et économiques sont encore à venir. Par contre, pour le réchauffement climatique et ses terribles conséquences déjà visibles, il n'y a pas de remède miracle. Cela nécessitera un changement de paradigme et de comportements fondamentaux. Un mince espoir viendra aussi de l'autre côté de l'Atlantique avec l'élection américaine (COP 21, multilatéralisme...), en espérant que d'autres suivent, marqués aussi par le populisme : Brésil, Chine, Inde, Russie, Turquie, etc.

Pourtant, ces crises aiguës qui ne sont pas encore à terme, que certains politiques nomment la guerre, et comme dans toute guerre il y a des gagnants, ce sont clairement les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft), toutes américaines. L'Europe est la grande absente, ils engrangent des bénéfices énormes et ne paient pratiquement pas d'impôts. Pour qualifier ces entreprises, certains économistes/sociologues parlent de « techno féodalisme » avec pour risque de marchandiser l'intégralité de nos vies.

Face à cet individualisme forcené, à ces mutations brutales et mortifères, nous devons nous attacher à défendre ici et partout les valeurs de la République avec son triptyque Liberté, Égalité, Fraternité, avec l'ajout important de la Solidarité.

Jean-Claude WEIL,

Maire de Marmoutier

Principales décisions du conseil municipal

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

- Désignation des représentants de la commune auprès de la commission intercommunale d'aménagement foncier de Marmoutier-Schwenheim-Lochwiller (opérations de remembrement) : M. DESSERT Adrien et M. LIEHN Camille de Marmoutier sont membres titulaires, M. Daniel REINHART d'Altenheim est suppléant ;
- Élection de M. Claude SCHWALLER et de M. Cédric FAESSEL auprès de la commission consultative de la chasse ;
- Instauration d'une prime COVID exceptionnelle d'un montant de 1000 € pour les agents municipaux engagés auprès de la population durant la période d'état d'urgence ;
- Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet (services techniques) ;
- Programmation des travaux de voirie 2020 :

Chantier	Montant HT
Accès piéton écoles et salle multifonctions	865 €
Reprise de trottoirs rue du Gal Leclerc	10 710 €
Aménagement de tronçon entre RD 218 et Thal	37 745 €
Liaison piétonne rue de Lattre - rue du Berger	24 140 €
Reprises voirie route de Gottenhouse	9 380 €
Total	82 840 €

- Remplacement des candélabres rue de la Prairie et rue du Haselbach (23 999 € HT).

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

- Adoption de la décision budgétaire modificative n°1

Section de fonctionnement : certains postes sont érodés à plus de 75% - ajustement des crédits aux perspectives de dépenses à réaliser d'ici la fin de l'exercice. Il s'agit des postes énergie-électricité, les dépenses diverses du compte 6068, les travaux de réparation de couverture sur l'abbatiale, l'entretien de la voirie, la maintenance et également prévoir un supplément de 10 000 € pour les emplois contractuels en raison de la reconduction des emplois aidés de juillet à octobre...Comment financer cela ? En partie sur les dépenses imprévues sur lesquelles sont ponctionnés 51 200 €, et une réduction de 20 000 € de crédits en fête et cérémonies car des manifestations ont été annulées en raison de la Covid ; l'équilibre s'effectue en recettes grâce à l'indemnité de sinistre pour les dommages de couverture à l'abbatiale et par la perception des droits de mutation à titre onéreux.

En investissement, cette section est en suréquilibre, ce

qui permet d'être sereins pour les dépenses supplémentaires.

Les opérations avec de nouveaux crédits sont le Mur Blanc (fondations et portes), le 3 rue des Romains, les opérations immobilières en cours (batardeaux et démolition du bâtiment attenant au CIP de Lerch Lucienne), l'équipement des services techniques (tondeuse), l'éclairage public (changement des candélabres rue du Haselbach et rue de la Prairie), la rénovation de la chapelle Saint Denis (dalle), l'acquisition d'un lot de 8 poufs pour la bibliothèque, l'installation d'une pompe à chaleur au musée, le projet d'une aire de jeux au Schlossgarten pour 50 000 €, que l'on pourra abonder au budget 2021, l'achat en fin d'année permettrait peut-être de profiter d'offres promotionnelles, la signalétique (sculpture inaugurale du site scolaire), l'ancienne Wacht (remplacement des poteaux bois pourris à leur base), l'extension des réseaux (surtout la voirie) et 6 200 € pour le PLU. La décision modificative adoptée est la suivante :

Budget principal		
Section de fonctionnement : dépenses		
Imputation	Intitulé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 51 200 €
60612	Énergie électricité	27 000 €
6068	Fournitures diverses	14 000 €
615221	Bâtiments publics toiture abbatiale	20 000 €
615231	Voiries	17 000 €
61551	Matériel roulant	2 000 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000 €
6156	Maintenance	30 000 €
6232	Fêtes et cérémonies	- 20 000 €
6413	Personnel non titulaire	10 000 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 200 €
Total		52 000 €
Section de fonctionnement : recettes		
Imputation	Intitulé	Montant
73224	FDDMTO	37 000 €
7788	Produits exceptionnels	15 000 €
Total		52 000 €

Section d'investissement : dépenses		
Imputation	Intitulé	Montant
2138-136	Mur blanc	54 500 €
2138-136	Mur blanc	40 000 €
2132-137	3 rue des Romains	3 000 €
2118-138	Opérations immobilières	20 000 €
2158-141	Services techniques	5 000 €
21534-150	Éclairage public	30 000 €
21318-153	Musée	14 000 €
21318-162	Chapelle St Denis	47 000 €
2188-166	Aire de jeux	50 000 €
2158-172	Signalétique (sculpture Fabio) 172	4 000 €
2184-180	Bibliothèque	1 000 €
2151-193	Extension des réseaux	126 000 €
21318-191	Ancienne Wacht	6 000 €
202-200	PLU	6 200 €
Total		406 700 €
Section d'investissement : recettes		
Imputation	Intitulé	Montant
13515-193	CCPS accès maison enfance	36 535 €
Total		36 535 €

Principales décisions du conseil municipal

- Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2020 (reconduction des montants de 2019) :

Association	Subvention 2020
F.C.M (football)	1 615 €
C.S.E. (tennis de table)	1 473 €
SG O6 (gym'form+tennis)	1 641 €
ALPHA (handball)	3 218 €
BOXING CLUB (boxe)	1 881 €
GYM MARMOUTIER (gym)	1 860 €
Total associations sportives	11 688 €

Association	Subvention 2020
LETS DANCE	810 €
AECM	720 €
MAUIROCK	1 030 €
AMIS DES ORGUES	570 €
LA FORGE	1 220 €
CHORALE Ste CÉCILE	1 000 €
DU SAPIN AU BAOBAB	670 €
COMMUNES S/FRONTIÈRES	1 020 €
ETPM	790 €
SABOTS'RANDO	540 €
MAR'MOTS	1 020 €
Total associations culture et loisirs	9 390 €

- Octroi d'une subvention de 128.10 € à M. GISS au titre du ravalement de façade de sa maison d'habitation 31 rue du Griffon ;

- Approbation du projet d'aménager 2 portes et 2 auvents au niveau des arches du Mur Blanc et demande de subvention auprès du Département sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses HT	Recettes
Travaux de fourniture et pose de deux portes et deux auvents 25 054.67 €	Département 67 17 027.33 € Commune 17 027.34 €
Fourniture et pose d'une grille 9 000 €	
Total 34 054.67 €	Total 34 054.67 €

- Information de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) décidée par le Directeur Régional des Finances Publiques :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
BIGNET Etienne	DOSSMANN Mathieu
KRAEMER Jacques	STORCK Antoine
DIETRICH Paul	WALCK Gilbert
LIEHN Camille	LERCH Jean-Paul François
MEHL Clément	AUBURTIN Mercédès
DACH Monique	STOEFLER Gérard
MAGLOTT Jean-Luc	ISCHIA Manuel
DESSERT Francis	RICHERT Christophe

- Adoption du tarif de location des salles pour 2020 avec rétablissement de la gratuité pour les activités hebdomadaires des associations locales : (voir tableau ci-dessous).

Tarifs	Association de Marmoutier	Particulier résident	Association extérieure Particulier non résident	Manifestation sportive sans recette	SIVOS École primaire
Salle polyvalente					
Salle + SAS (30 pers max)	50 €	100 €	250 €	100 € / jour	
Salle + SAS + Cuisine	80 €	150 €	300 €		
Caution : 1000€ + assurance					
Location annuelle	0 €		7€ / heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
Salle communale					
Caution : 500€ + assurance	50 €	100 €	150 €		
Location annuelle	0 €		7€ / heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
Ancienne gare					
Location annuelle	0 €		1€ / heure		
Salle évolutive la grange					
Location annuelle	0 €				
Salle multifonctions					
Foyer + Cuisine	70 €	200 €	480 €		
Foyer + Cuisine + salle	250 €	350 €	800 €		
Salle	40 €	150 €	560 €	100 € / jour	
Location annuelle	0 €		9€ / heure		2€ / élève
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
Caution : 1500€ + assurance					

État civil



NAISSANCES

BENO Mael Guillaume Raymond
né le 23 octobre 2020 à Saverne

MARIAGES

ROECKEL Christophe Robert Bruno et ULRICH Véronique

mariés le 18 septembre 2020

RUSCH Guillaume et THOMAS Aurore Alice
mariés le 19 septembre 2020

DÉCÈS

CHOUKROUN Marc
décédé le 09 septembre 2020 à Saverne à 50 ans

MEYER Patrick Jean
décédé le 10 septembre 2020 à Strasbourg à 59 ans

HECKMANN Hervé Christophe

décédé le 12 octobre 2020 à Saverne à 56 ans

DUBALD Robert Jean Paul

décédé le 08 novembre 2020 à Marmoutier à 91 ans

NOCES DE DIAMANT

DUBALD Robert Jean Paul et MEYER Marcelle Louise
mariés le 08 novembre 1960

PACS

MULLER Quentin et LAURENT Manon

se sont pacsés le 13 janvier 2020

DIEBOLT Pierre et HARTMANN Eva-Mari

a se sont pacsés le 19 mai 2020

HEITZ Maxime et BEHR Morgane

se sont pacsés le 11 juin 2020

DELACOUR Florian et THUUS Anaïs

se sont pacsés le 10 août 2020

SCHLEGEL Jérôme et CORNOT Fanny

se sont pacsés le 17 septembre 2020

SCHAEFFER Damien et MUCKENSTURM Aurélie

se sont pacsés le 25 septembre 2020

WEISS Anthony et DE MAVALEIX Marion

se sont pacsés le 14 octobre 2020

Inscription sur la liste électorale

ÊTES-VOUS INSCRIT·E SUR LA LISTE ÉLECTORALE?

Pensez à vous inscrire !



Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site ci-après :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ou en vous adressant au secrétariat de la mairie.

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes toute l'année pour les personnes nouvellement domiciliées dans la commune ainsi que pour les personnes non inscrites souhaitant faire valoir leur droit de vote.

Pour s'inscrire, le requérant devra remplir et signer le formulaire de demande d'inscription Cerfa 12669*01

- En ligne de préférence : Remplir le dossier en ligne - Les inscriptions en ligne se font uniquement via mon service-public.fr (et non par mail).

- En se rendant en Mairie avec les pièces justificatives (voir Pièces à fournir).
- Par courrier postal : en renvoyant le formulaire CERFA dûment complété et une photocopie des pièces justificatives à la Mairie.

Pièces à fournir :

Justificatif d'identité :

- Pour les ressortissants français : Carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, ou décret de naturalisation.
- Pour les ressortissants européens : Carte d'identité ou passeport, en cours de validité, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité.

Justificatif de domicile :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois : avis d'échéance, eau, électricité, gaz ou téléphone - fixe (factures de portables non acceptées), justificatif d'impôts.

Jets de mégots et propreté canine

JETS DE MÉGOTS

Les jets de mégots sur la voie publique sont passibles d'une amende de 3ème classe : son montant est fixé à 68 €.



Vous les trouverez :

- à proximité de Schlossgarten (devant l'école maternelle)
- rue du Sindelsberg (devant la gendarmerie)
- rue de la Source (près du pont)
- square Albert Kahn
- parc de la gare
- rue du Stade
- montée vers le Sindelsberg (à proximité des conteneurs à verre)
- rue du Brotsch

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Nous vous rappelons également que la commune a mis en place 8 distributeurs de sacs et poubelles, afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

La mairie distribue gratuitement des sacs sur demande, destinés à recueillir les déjections canines.

Les sacs avec déjections doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet, et non jetés sur la voie publique.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

UN PETIT DON POUR UN GRAND ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Pour répondre aux demandes urgentes de denrées alimentaires pour nos concitoyens nous avons en mairie un stock qui nous permet de faire des colis.

En cette période de crise les demandes augmentent et nos stocks diminuent.

Aussi, nous faisons appel à votre bon cœur : amenez en mairie des produits comme farine, sucre, huile, conserves, café, tisanes, thés, lait longue conservation, pâtes, riz, produits d'hygiène, produits d'entretien. Tout don sera le bienvenu et devra être déposé à l'accueil pendant les

heures d'ouverture de la mairie.

Ce deuxième confinement paraît beaucoup plus difficile à supporter pour certains, la détresse psychologique s'installe.

Soyons vigilant avec nos voisins et les personnes seules, restons à l'écoute.

Gardons le lien social et n'hésitez pas à nous signaler tout cas de souffrance, nous pourrions ainsi agir au mieux.

Merci pour votre générosité, nous comptons sur vous !

Mercédès AUBURTIN, Vice présidente du CCAS

Banque Alimentaire : collecte 2020

COLLECTE NATIONALE 2020 : DISPOSITIF MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Vu la situation sanitaire, la priorité cette année sera de protéger l'ensemble de nos concitoyens. La collecte en magasins sera maintenue mais de façon dématérialisée (dons en € en caisse qui serviront à l'achat de denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin) et SANS la présence de bénévoles.

La loi de finance 2020 permet exceptionnellement une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000 € (66%

au-delà) pour un don en numéraire fait par les particuliers à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Plusieurs moyens pour cela :

- Don en ligne avec paiement par CB et envoi du reçu fiscal par mail : <https://www.helloasso.com/associations/banque%20alimentaire%20du%20bas%20rhin/collectes/collecte-nationale-2020-1>
- Don par chèque, à l'ordre de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin, 9 rue de l'Industrie 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, envoi du reçu fiscal par courrier.



la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider :



- 1. tester votre éligibilité <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>
- 2. télécharger la plaquette particuliers <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>
- 3. découvrir les offres <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs grand public sont clients du réseau Rosace. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace.

Le technicien chargé de votre raccordement respectera scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : vérifiez vous-même le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle de celui-ci.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace> (ou le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.rosace-fibre.fr/contact ou 03 68 67 00 00

Retournez toutes nos informations sur notre site internet www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.



S'ENGAGER DANS LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



Depuis la révolution Française les communes devaient assurer la défense incendie sur leur territoire. Pour répondre à cette obligation, les communes devaient acquérir le matériel de lutte contre l'incendie et recruter des sapeurs pompiers bénévoles pour assurer ce service. Avec la départementalisation des secours, engagée depuis 1996, les corps de sapeurs communaux ont presque tous disparus de nos jours.

On a pu remarquer que lors d'évènements importants, d'intempéries ou de manifestations sportives, festives ou culturelles, les communes s'appuyaient sur des bénévoles qui prêtaient leur concours aux élus déjà très sollicités. Cette situation de fait a rapidement mis en exergue que ces bénévoles n'avaient aucune existence légale.

Pour remédier à cette situation, le législateur a promulgué une loi par laquelle il est désormais permis aux communes de requérir à des bénévoles qui, par un acte d'engagement, deviennent des intervenants du service public.

Pour intégrer cette Réserve Communale de Sécurité Civile, il est obligatoire d'être majeur·e, et c'est la seule obligation. Les citoyen·ne·s de tous profils sont les bienvenu·e·s, il suffit de vouloir et de pouvoir s'engager lors de situations de crises, lors d'évènement climatiques particuliers (tempêtes, inondations, ...), lors d'éventuels crises sanitaires (distribution de masques, contact avec les personnes vulnérables,...), lors de manifestations communales (sécurisation des parcours, aide aux parkings, ...).

La R.C.S.C est déclenchée par M. Le Maire et placée sous son autorité.

Vous voulez apporter une aide décisive à la sécurité civile de votre commune ?

Vous serez préparé·e. et formé·e avant la survenance des crises, vous serez intégré·e à une équipe qui prendra en charge une grande diversité de missions.

Si vous êtes intéressé·e merci de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous, et le déposer en mairie, ou envoyez vos coordonnées à cedric.faessel@free.fr .

Vous serez ensuite contacté·e pour un entretien.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléhone fixe :	Téléphone Portable :
Adresse mail :	
Date de naissance :	Profession :

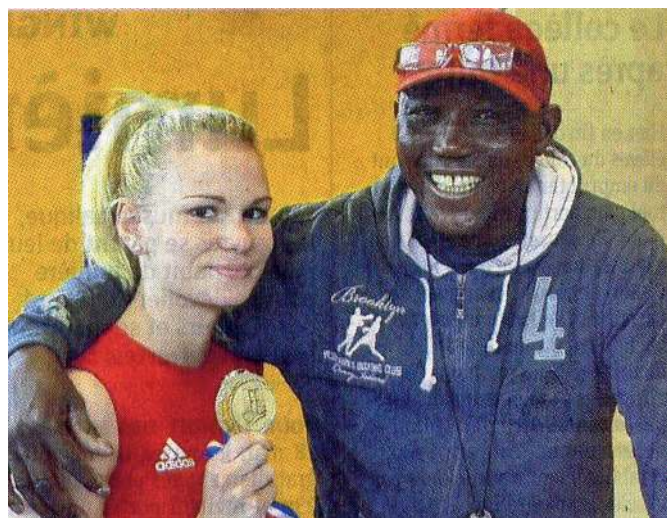
20 ANS DÉJÀ !



La Boxe anglaise, discipline olympique, connue sous le vocable de « Noble Art », est présente dans notre cité depuis l'An 2000.

Pour fêter ce 20ème anniversaire, le « Boxing Club » avait prévu d'organiser un gala le 14 mars 2020, mais Covid-19 en a décidé autrement !

Durant ces vingt années, le club a obtenu de très bons résultats lors des compétitions régionales et nationales. Parmi les nombreux boxeurs et boxeuses citons, pour la période 2001 à 2005, les frères Lang (Romain, Benjamin, Vivien et Ghislain) et Emilie Friedrich, pour la période 2006 à 2015, le remarquable parcours de Johanna Richert, médaille d'Or au Critérium National BEA et Pré Combat 2008, 2009 et 2010, championne de France Amateur 2011 (cadette) et 2013 (junior), médaille de bronze au championnat d'Europe 2013 en Pologne, vice championne de France 2014 (senior), 1/16ème finale championnat du Monde 2014 en Bulgarie, ½ finaliste championnat de France 2015.



Dès les premières années, le club s'est impliqué au sein des structures régionales Alsace-Lorraine en organisant des stages de formation d'officiels (juge, directeur d'assaut, chronométreur), des réunions de boxe éducative et des galas de boxe amateur et professionnelle. En 2003 le club de Marmoutier fut intégré dans l'équipe fédérale pour la logistique du Tournoi de la Communauté Européenne (17 équipes nationales) à Strasbourg. De 2006 à 2009, Ibrahima Diop, élu à la commission nationale de boxe éducative, était responsable de la gestion des championnats interrégionaux BEA de la zone Est (Franche Comté,

Champagne-Ardenne, Bourgogne et Alsace-Lorraine).

Une enquête qualité menée par la Fédération Française de Boxe a classé le Boxing Club Marmoutier parmi les 60 meilleurs clubs de France et lui a attribué le label de bronze pour la période 2007-2011.

Animé depuis le premier jour par son remarquable entraîneur, Ibrahima Diop, breveté d'Etat, fondateur du club, bénévole toujours disponible et souriant, le « Boxing Club » reste un lieu d'amitié et de convivialité qui met un point d'honneur à participer aux animations communales, que ce soit sur le plan festif, social, civique et bien évidemment sportif.

Enfin à Marmoutier, qu'avons-nous pu faire en 2020 avec Covid-19, une année qui restera gravée dans les mémoires malgré le peu d'activité:

- le 25 janvier : championnats départementaux Boxe Educative Assaut
- le 3 octobre : AG du Comité Départemental réunissant les 14 clubs du Bas-Rhin
- le 4 octobre : Formation départementale « Gants de couleur »
- le 19 décembre : réunion BEA, passage de gants
- le gala du 13 mars n'ayant pu se faire, le « Boxing Club » a décidé de verser le budget non utilisé de 2500€ au personnel soignant du Home St Joseph de Thal Marmoutier.

Rendez-vous au prochain Gala le 20 mars à Marmoutier

En attendant, protégeons nous les uns les autres.

Horaires des entraînements : lundi, mercredi et vendredi à partir de 19h

Renseignements et inscriptions à la salle d'entraînement du Schlossgarten ou en téléphonant au

06 88 59 06 69 ou 06 81 03 20 55.

LE 20ÈME ANNIVERSAIRE DU COUNTRY CLUB LET'S DANCE, 2001-2021.

Le country club Let's Dance de Marmoutier soufflera ses 20 bougies le 22 mai 2021 lors d'une soirée dansante animée par l'orchestre « Texas sidestep », très apprécié par les danseurs et les amateurs de musique country.

Créé en 2001, après 4 années de pratique de la danse country à Reutenbourg, le club s'est donné pour mission principale l'apprentissage des chorégraphies sur de la musique country afin de permettre aux danseurs et danseuses de s'adonner à leur passion lors des très nombreuses soirées organisées dans la région Grand-Est.

Mais à côté de cela, le président et le comité ont souhaité élargir l'activité du club avec la création d'un groupe de démonstration, la participation aux championnats régionaux et nationaux de danse country, l'organisation de soirées publiques animées par des orchestres country ou sur musiques enregistrées avec projection de vidéoclips sur écran géant et le partage de moments conviviaux avec l'ensemble de ses membres et leur famille.

Après des stages techniques auprès d'organismes qualifiés, Ingrid, animatrice des adultes, a créé un groupe de démonstration constitué d'une douzaine de danseurs afin de présenter des démos originales à thème varié : country traditionnelle, hot country, tex-mex, cajun, gospel etc. Le groupe a ainsi animé pendant 15 ans, de nombreuses fêtes de villages (fête des cerises à Westhoffen, de l'eau à Kuttolsheim, des asperges à Hoerd, de la châtaigne à Mollkirch etc.), des messti (Marmoutier, Steinbourg, Dettwiller, Truchtersheim ...), mariages, anniversaires, soirées à thème (Saint-Patrick, Noël, fête du monde à Saverne), soirées au profit d'associations caritatives ou bénévoles (Téléthon, Amicale de donneurs de sang, Association Amitiés Strasbourg-USA, Caritas). Il a également participé aux différentes animations organisées par la ville de Marmoutier (Aquila, jumelage, messti, carnaval, fête de la musique etc.)



Démo à la roseraie de Saverne



Animation à Caritas Air et Vie

Forte de ses compétences acquises, Ingrid a souhaité aller plus loin au niveau technique en permettant aux danseurs motivés de se présenter en individuel, en couple et en équipe, à des championnats régionaux (FCWDA) et nationaux (FFD Fédération Française de Danse). Cette préparation assidue a porté ses fruits car elle a permis au club de remporter un 1er prix en équipe dès sa première participation au championnat régional à Faulquemont en 2004 puis en 2006 en niveau national à Wittenheim et en 2007 à Gironville. Des 1er, 2ème et 3ème prix ont également été décernés aux danseurs, en individuel et en couple.



Concours FCWDA Wittenheim 2006

En 2004, le club a organisé sa première soirée country live animée par le groupe allemand Nighthawk avec en première partie Cary T. Brown, maurimonastérien d'origine américaine. Le club s'est alors fait un point d'honneur d'inviter chaque année un orchestre différent français ou étranger, de renommée nationale voire internationale : les Honky Tonk Farmers, groupe helvétique fort sympathique, pour ses 5 ans et les Music Road Pilots, groupe néerlandais aux multiples distinctions accompagné de Sarah Jory, éminente joueuse de pedal steel guitar, pour son 15ème anniversaire. Des chorégraphes gallois Darren Bailey et Lana Williams ainsi que Daniel Trepas, chorégraphe néerlandais, ont été invités pour animer des workshops

Country club Let's Dance

et partager leur très grand talent pour le plus grand bonheur des danseurs.



Soirée Country 15ème anniversaire

Afin que tous les membres se sentent bien au sein du club, le comité a eu à cœur de créer des liens chaleureux et conviviaux entre ses membres et leur famille en organisant fêtes et sorties. Ils se sont ainsi retrouvés chaque année pour les fêtes de Noël, à l'épiphanie, et pour la sortie de clôture de la saison de danse, fin juin : à l'écomusée d'Ungersheim, au château du Haut-Koenigsbourg, à Pullman city en Bavière, au zoo de Mulhouse, au parc Sainte-Croix, au parc aventure à Bitche, au parc Nature à Altwiller, au Royal Palace à Kirrwiller et bien d'autres.



Sortie à l'écomusée d'Ungersheim

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous pour nos 20 ans, samedi 22 mai à 20 heures à la salle du Schlossgarten. Nous vous y attendons nombreux pour un grand moment de musique et de convivialité.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Ingrid, vice-présidente, au 07 83 67 62 59 ou en écrivant à letsdance@orange.fr ou sur notre site www.countryclubletsdance.fr

Périscolaire maternelle - L'île aux moussillons

HISSEZ HAUT MOUSSILLONS !



Depuis le 2 septembre 2020, le périscolaire situé dans la maison de l'enfance à Marmoutier et baptisé « l'île aux Moussillons » a hissé les voiles.

Une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 5 ans partent pour une grande aventure, « les cinq mondes de l'île du péri ». Au programme, rencontre des pirates, sirènes, dragons, dinosaures puis, en fin de périple, les "mousses" nous feront découvrir une île surprise...



Lors de la semaine du goût (du 12 au 16 octobre 2020), l'équipe d'animation a fait une escale en proposant des goûters spécifiques

aux enfants suite à la thématique choisie par PSBC (Poivre Sel et Bout'Chou, la cuisine centrale située à Entzheim concoctant les repas livrés chaque jour durant

l'année) à savoir les fruits, légumes et produits de notre région.



Nous avons également organisé des petits jeux, tels que le jardin du potager et la chasse aux aliments pour sensibiliser les enfants sur les différents groupes d'aliments.

A l'abordage !!

Audrey SCHLEGEL

RENTREE 2020 A L'ECOLE PRIMAIRE DE MARMOUTIER



L'année civile 2020 aura été une année bien particulière pour tout le monde et à fortiori pour les élèves et personnels de l'école, en raison de la crise sanitaire à laquelle il faut faire face !

Ainsi, après la période de confinement au printemps, durant laquelle les élèves ont tant bien que mal travaillé à la maison, où les professeurs ont été amenés à inventer l'école à distance, à faire en sorte de garder ce lien indispensable avec les élèves, où les parents ont été mis à contribution, les élèves ont très progressivement retrouvé le chemin de l'école à partir du mois de mai.

Mais cette rentrée 2020, n'est pourtant à nulle autre pareille. Les mesures sanitaires sont toujours importantes et se sont encore renforcées après les congés de la Toussaint. En effet, tous les élèves du CP au CM2 doivent désormais porter le masque et se laver les mains très régulièrement, appliquer les gestes barrière. Mais ils en comprennent également toute l'importance : se protéger soi et protéger les autres !

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES

L'école compte toujours 17 classes, de la Petite Section de maternelle au CM2 et totalise 412 élèves, répartis sur 3 bâtiments.

Les cycles d'apprentissages se déclinent de la manière suivante :

Cycle 1:

- Classe de PS/MS/GS de Mme Tertrain-Stoeffler : 24 élèves
- Classe de PS/MS/GS de Mme Christophel : 23 élèves
- Classe de PS/MS/GS de Mme Oberlé : 23 élèves
- Classe de PS/MS/GS de Mme Otéro : 24 élèves
- Classe de PS/MS/GS de Mme Daudignac : 24 élèves
- Classe de PS/MS/GS de Mmes Fellrath et Micol : 22 élèves

Les enseignantes sont accompagnées dans les classes par Mmes Blatter, Krause, Ulrich, Watron et Martin, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et Mme Wendling, Apprentie CAP Petite Enfance. Depuis cette rentrée, l'équipe des ATSEM a donc été renforcée et j'en remercie le SIVOS une nouvelle fois.

Cycle 2:

- Classe de CP/CE1 de Mmes Oster et Assmann : 23 élèves
- Classe de CP/CE1 de Mme Gross : 23 élèves
- Classe de CP/CE1 de Mmes Margotin et Assmann : 23 élèves
- Classe de CP/CE1 de Mme Stoecklin : 22 élèves
- Classe de CP/CE1 de Mme Goudot : 23 élèves
- Classe de CE2 de Mme Grutter : 27 élèves
- Classe de CE2 de Mme Hamm : 28 élèves

Cycle 3:

- Classe de CM1/CM2 de Mme Achard-James : 25 élèves
- Classe de CM1/CM2 de Mme Caldwell : 26 élèves
- Classe de CM1/CM2 de M. Kocher : 26 élèves
- Classe de CM1/CM2 de Mme Lidolf : 26 élèves

M. Hey, Professeur des Ecoles spécialisé qui appartient à l'antenne du RASED de Wasselonne est présent dans l'établissement deux jours par semaine afin de prendre en charge des élèves qui ont besoin d'un accompagnement différencié. Mmes Dumas, Gottfried, Faver et Baumert, Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap viennent compléter l'équipe pédagogique. L'école bénéficie également d'un service civique, Mme Baumann, venant contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

Enfin, la grande nouveauté de cette rentrée, est l'ouverture d'une ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire), permettant de faire vivre encore davantage l'école inclusive. Ce dispositif accueille au maximum 12 élèves au sein du groupe, étant donné que chaque élève a son propre emploi du temps. Dès qu'ils le peuvent, ces élèves rejoignent leur groupe classe d'origine pour les apprentissages. Mme Konustse est leur enseignante. Les élèves bénéficient aussi de l'accompagnement par AESH dédié à l'ULIS, M. Jagot.

Je souhaite conclure par ce qui a été le temps fort de ce début d'année scolaire à savoir l'Hommage rendu à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, assassiné à Conflans- Sainte-Honorine le 16 octobre 2020.

Le lundi 2 novembre, l'hommage a débuté par la lecture

École élémentaire

de **La lettre aux Instituteurs et Institutrices de Jean Jaurès**, suivie de **la minute de silence**, dans toutes les écoles, collèges et lycées de France.

La directrice, Christelle MORGENTHALER

EN ROUTE POUR LA LABELISATION E3D



Le comité des écodélégués de notre école a pour but de poursuivre nos actions en faveur du développement durable au sein de notre école primaire. Grâce à nos champs d'intervention et nos projets de classe en 2018 / 2019 sur les économies d'énergie « la maison du futur » et le recyclage en lien avec des actions solidaires, nous avons obtenu le premier pétale « engagement » dans le cadre de l'obtention du label E3D. Cette année, nous concourons pour obtenir le deuxième pétale, celui de « l'approfondissement ».

Le Sivos a accepté notre demande suite à notre courrier pour la création d'un jardin à l'école. Le bac à sable de la cour calme du bâtiment 3 a été remplacé par un espace rempli de terre. Nous sommes ravis ! Notre projet va pouvoir se concrétiser. Ce jardin nous servira de laboratoire vivant, nous sortant des manuels scolaires. Il nous initiera à la science et à la biodiversité de manière plus concrète. Les écodélégués vont commencer par planter des bulbes de fleurs cet automne pour les voir fleurir au printemps et favoriser ainsi la pollinisation. Puis, en mai nous essaierons de faire pousser des légumes, voire des céréales comme du blé. Ce sera à définir lors de nos prochaines réunions. Avoir un jardin comestible nous permettrait de voir d'où vient la nourriture, comment elle est produite et son chemin parcouru jusqu'à notre assiette, mais également de jardiner sans pesticides, avec des engrais naturels.

De plus, un projet au niveau de l'arboretum est prévu courant décembre. Il s'agit de planter des arbres au Mur Blanc. Les écodélégués y seront normalement associés.

Mme ACHARD-JAMES

Enseignante de CM1/CM2

UNE SORTIE EN FORÊT



Vendredi 16 octobre 2020, les élèves de CP et CE1 de Mmes Gross, Oster et Assmann ont profité d'une promenade en forêt pour découvrir les secrets de l'automne.

Bien équipés, les enfants ont marché jusqu'au parking à côté de Air et Vie. Ils en ont profité pour ramasser quelques trésors en chemin (châtaignes, feuilles, glands, ...).

Arrivés à destination, les maîtresses ont organisé quelques ateliers : du land art, des devinettes autour des arbres et des animaux, des activités sensorielles et autres chasses aux trésors. Ces activités ont été possibles grâce à la présence des parents accompagnateurs investis et motivés. Malgré la grisaille, tous les élèves étaient ravis de profiter de ce bol d'air.





NOUVELLE MISSION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS POUR L'ANNÉE 2019-2020 : UN ACCÈS A L'EAU POTABLE ET A L'ÉLECTRICITÉ POUR LE VILLAGE D'ALMARIA



Le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves de l'école primaire de Marmoutier, supervisé par les éco-délégués de l'école et l'enseignante Mme Achard-James, sera converti en dons pour amener l'électricité et l'eau potable dans le village isolé d'Almarina à Madagascar. Les éco-délégués sensibiliseront les autres élèves de l'école à leur mission.

Le village est doté d'une école primaire de près de 350 élèves, d'un collège de 150 élèves et d'un centre de santé qui couvre une zone de 4500 habitants. Aucune de ces structures n'a accès à l'électricité.

Le maire du village d'Almarina et le chef du Fokontany (chef de village traditionnel), en collaboration avec les directeurs des établissements concernés, ont sollicité Electriciens sans frontières pour répondre aux besoins prioritaires en eau et en électricité du village.

La mission prévoit donc l'électrification du centre de santé et l'accès à l'eau du village, du centre de santé et de l'école.

La centrale solaire, qui sera installée sur le centre de santé, alimentera :

- l'éclairage intérieur (améliorant la qualité des soins la journée, continuité des soins la nuit),
- un ordinateur et une imprimante (permettant une

- gestion plus efficace des dossiers des patients, suivi des pathologies et des soins),
- l'éclairage extérieur (sécurisant l'accès au centre la nuit),
- un kiosque de recharges de téléphones, ce qui contribuera à financer la maintenance via un système de paiement des recharges.

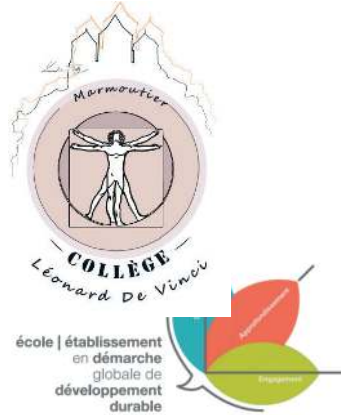
Les 4 classes de CM1-CM2 (de Mmes Achard-James, Caldwell, Lidolff et M. Kocher) qui ont comme thème cette année « Le voyage autour du monde » en profiteront pour découvrir l'île de Madagascar (sa localisation, le fonctionnement de l'école, sa culture) en lien avec la géographie et l'Enseignement Civique et Moral.

Mme ACHARD-JAMES

Enseignante de CM1 / CM2



LE COLLÈGE LÉONARD DE VINCI FAIT UNE RENTRÉE BIEN PARTICULIÈRE...MAIS RÉUSSIE



L'année scolaire 2019/2020 sous sa forme inédite s'est au final bien terminée. 100% d'élèves affectés post 3^e, 92,3 % de réussite au DNB un résultat légèrement en baisse au vu du contexte particulier La continuité pédagogique a pu se mettre en place rapidement en mars

grâce à une utilisation quasi générale de l'environnement numérique de travail. La reprise s'est faite en juin avec un retour de 95% des élèves appliquant le protocole sanitaire. L'ensemble de la communauté éducative s'est impliquée dans une reprise nécessaire.

Au vu des fragilités scolaires constatées à la reprise, le collège a proposé quelques jours de « vacances apprenantes » à une soixantaine d'élèves en aout avant la rentrée. Cette semaine, organisée par M. Foeglé, CPE, a permis de conjuguer enseignements le matin avec des activités culturelle et artistiques l'après-midi : Initiation aux arts du cirque avec Mme Scheid, composition et écriture de chansons avec M. Bertrand des Weepers Circus, Jeux éducatifs, Land'art avec les animateurs du Réseau Animation Jeunesse atelier Développement Durable avec l'appui des AED. Les élèves ont pu déjeuner sur place puisque le CD67 a autorisé l'ouverture de la restauration scolaire durant cette semaine particulière. Ce temps au sein de l'établissement a obtenu l'adhésion de l'ensemble des élèves présents ainsi que celle de tous les intervenants. Un succès !



366 élèves ont fait leur rentrée, avec masque, au Collège dès le 1er septembre, répartis dans 13 classes + 1 classe ULIS. Mme Lutz a choisi avec l'accord de l'équipe d'anticiper un maximum les conditions d'organisation liées au protocole sanitaire dès la rentrée : options réparties par classe, classe fixées dans une seule salle pour les enseignements généraux, sens de circulation maintenu, distanciation à la restauration scolaire et zones par niveaux dans la cour. Nouveauté encore cette année dans les options : l'option 5^e propose d'essayer durant l'année toutes les options proposées au collège à raison d'une heure par semaine afin de favoriser le choix des élèves pour la 4^e et la 3^e- les élèves s'essayeront donc à la langue et culture de l'antiquité-latin, à la culture régionale mais aussi à la langue et culture européenne. Le vendredi, en dernière heure du matin, les élèves volontaires peuvent profiter d'un choix d'activités diverses : Chant chorale, Club Manga, Club lecture mais aussi aide aux devoirs. L'UNSS est proposé sur plusieurs créneaux donc le vendredi en M4. Les sports pratiqués sont le badminton, la danse, etc... Toutes ces offres démontrent du dynamisme de l'équipe enseignante et du souci permanent de permettre aux élèves de s'épanouir au sein d'activités éducatives qui contribuent toutes à la réussite scolaire. Les parents de 6^e ont été reçu par chacun des professeurs principaux dès le 07 septembre afin de leur présenter l'organisation générale, le fonctionnement et les enjeux du collège.



Le séjour d'intégration initialement prévu pour les élèves de 6^e s'est transformé (protocole sanitaire oblige) en une journée de cohésion le vendredi 11 septembre au sein du collège. Les enseignants, la vie scolaire, le CPE mais aussi la Psy-EN ont proposé des

ateliers à chaque classe : élaborer un totem de la classe mettant en valeur les principes du vivre ensemble, une promenade dans la belle nature qui entoure le collège croisant sport et sciences, mais aussi un atelier de découverte de l'estime de soi ou la connaissance des émotions au sein de petits groupes. Cette journée s'est conclue par un moment de communion en chanson sous la houlette du professeur d'éducation musicale. Les visages fatigués mais joyeux, car il faisait encore très chaud, des enfants et des adultes sous leur masque ont confirmé tout l'intérêt de mettre en œuvre une telle journée très tôt dans l'année scolaire.



Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de 3^e n'ayant pu faire leur stage en fin de 4^e comme il était initialement prévu, se sont rendus en stage découverte de l'entreprise durant 4 journées. Ils sont revenus le dernier jour pour faire un bilan oral évalué et échanger

sur les apports en terme de projet personnel et d'orientation que leur a apporté cette nouvelle expérience.

Les projets foisonnent : collégiens au cinéma, le festival Augenblick, les sorties théâtre au Rohan, la collaboration avec le CIP etc.... à l'heure où nous écrivons, tout est suspendu légitimement en raison de la politique sanitaire. Le protocole est régulièrement mis à jour et transmis aux familles. Une formation sur l'outil MBN et sur le nouveau portail EDUCONNECT a été proposé aux familles dès la rentrée.

L'heure est à la prudence extrême dans l'intérêt de tous et de chacun. La pédagogie reste au cœur de la mission du collège mais les projets restent aussi dans les volontés dès qu'ils pourront reprendre : Booste ta forme, une résidence d'artistes etc....

Le lundi 02 novembre a été une rentrée grave et sérieuse. L'équipe éducative a travaillé pendant les vacances pour que les choses soient en place dès la reprise. Le protocole a été rappelé aux élèves et renforcé dès la rentrée.

L'hommage à Samuel Paty s'est déroulé dans un recueillement général conclu par la chanson de U2 « One ».

Les regards se tournent, néanmoins, vers l'avenir car la préparation de la prochaine rentrée est bientôt d'actualité.

Véronique LUTZ, Principale du Collège

Communes sans frontières

ASSOCIATION COMMUNES SANS FRONTIÈRES



L'Association Communes Sans Frontières envisage d'organiser son traditionnel Marché de Pâques le DIMANCHE 28 MARS 2021... en espérant que le virus ne soit plus qu'un mauvais

souvenir et que, tous, nous ayons retrouvé une vie sociale normale.

Dans le contexte de la pandémie actuelle, notre association a malheureusement dû annuler tant le concert de Novemberlicht que le Marché de Noël 2020.

Nous tenons à remercier tous les sympathisants qui nous ont toujours soutenus et, malgré cette période difficile, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

La présidente
Angèle ITALIANO

UNE ANNEE QUI DECOLLE !

Les passagers pour l'année 2020-2021 ont été appelés à la porte d'embarquement du périscolaire le 02 Septembre 2020 ! La durée du vol sera de 10 mois d'aventures, de découvertes, de bonheur et de rires ! Embarquement immédiat pour une année sans nuages, débordant de farfelues loopings, la tête dans les étoiles !

En effet, cette année, notre projet pédagogique nous mène vers un incroyable tour du monde ! Les enfants découvriront chaque mois une nouvelle destination, et ainsi leurs coutumes, leurs gastronomies, et leurs cultures.

La vie de la collectivité reprend donc son rythme de croisière et nous nous attachons sans cesse à œuvrer pour que le quotidien des enfants soit le plus agréable à vivre. Par le biais d'activités manuelles et expérimentales, nous décorerons les locaux tout au long de l'année et encourageons les enfants à développer l'imaginaire et le plaisir de jouer. C'est donc une année très riche qui nous attend !

Voici en photos quelques souvenirs des faits marquants de cette nouvelle aventure !



MESSTI 2020 : UNE SORTIE BIENVENUE POUR LES HABITANTS, UN SOUTIEN POUR LES COMMERÇANTS



Durant la période estivale 2020 de nombreux évènements ont été annulés un peu partout dans la région ce qui a fortement impacté l'activité commerciale et foraine de la région.

La municipalité de Marmoutier a, quant à elle, maintenu son traditionnel Messti le dimanche 06 septembre en soutien aux commerçants de la ville, aux forains et aux marchands ambulants.

La mise en œuvre de ce MESSTI 2020 a dû être adaptée aux risques sanitaires liés à la covid. Dans cet esprit, le comité « Messti » a écarté les stands de type vide-greniers où l'on touche beaucoup d'objets et où la vente se fait parfois à même le sol.

Commune en partenariat avec la ZUNFT (Association des commerçants de Marmoutier) a ainsi opté pour une formule privilégiant une braderie de marchands professionnels en complément de la fête foraine. Trois associations courageuses ont également monté des stands de restauration, et de buvette avec toutes les contraintes que cela implique au niveau sanitaire (service à table, désinfection des surfaces...). Il s'agissait de l'amicale des Sapeurs-pompiers, de Maurirock et des amis du Musée.

En pénétrant dans le périmètre, les visiteurs eux aussi, étaient soumis au protocole sanitaire. Lavage des mains sous les fontaines de gel disposées aux entrées principales, port du masque et fléchage au sol. Une petite brigade de patrouilleurs a fait les rappels sanitaires nécessaires toute la journée. Les marchands devaient eux aussi distancier leurs stands par un véhicule intercalé entre ceux-ci.

Cette braderie de commerçants était riche de nombreuses étals, plus de 80 stands en tout genre : textiles, articles de pêche, voiturette, artisanat, matériel médical, horlogerie, articles de mode, démonstrateurs et bien d'autres encore.

Côté animation c'est l'orchestre folklorique alsacien des MOSSIGTHALER, présente depuis 30 ans à cette fête, qui a animé les rues et ce, en déambulation pour éviter tout rassemblement. Les familles se sont surtout dirigées vers les deux pôles forains, place du Gal de Gaulle et à la Wacht pour divertir comme à l'accoutumée les enfants et les ados.



In fine, la municipalité s'est réjouie d'avoir pu faire profiter les familles de Marmoutier et des villages environnants, de cette animation très prisée et conviviale, tout en faisant respecter les mesures sanitaires indispensables.

Pierre MORGENTHALER



LES MARCHES DU TERROIR " D'WACHT "



Le marché "D'Wacht " géré par "Le Bonheur est dans le pré" a entamé en septembre dernier sa 9ème année de mise en place. Grâce à sa fidèle clientèle, à ses exposants dynamiques, aux partenaires divers, aux bénévoles de l'association ainsi qu'avec le soutien indéfectible de la commune, il est devenu, au fil des ans, un incontournable lieu très animé dont l'intérêt économique est indéniable. Les personnes qui le fréquentent sont ravis d'y trouver des produits de qualité majoritairement locaux et artisanaux. C'est aussi une belle opportunité pour faire ses emplettes auprès des commerçants maurimonastériens.

Mais savez-vous que le marché est également ouvert chaque mercredi matin dans une formule plus condensée ? Les exposants qui y ont installé leurs étals vous invitent donc chaleureusement à venir découvrir leurs produits artisanaux et locaux.

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN (8h30 à 12h15)	
LE JARDIN D'AGNÈS	<i>Produits bio maraîchers , œufs, ...</i>
LE CAPRICE DE SOPHIE	<i>Spécialités fromagères au lait de vache.</i>
LES DIVINS	<i>Spécialités de traiteur.</i>
LE KOCH'S BERG	<i>Spécialités escargotières.</i>
LA FERME DES BOIS	<i>Spécialités fromagères au lait de chèvre, de brebis ou de vache.</i>
LE RUCHER DES ELFES	<i>Spécialités apicoles.</i>
ZWEI	<i>Savons, lessives et créations en céramique.</i>
FLEURS ERNST	<i>Plant: légumes, aromatiques, fleurs, arrangements saisonniers.</i>
PATIS-ÉPICES	<i>Épices et aromatiques séchées.</i>
LES CRÉATIONS DE J-MARIE	<i>Créations décoratives en bois de fruitiers.</i>
LE PETIT POU CET	<i>Vins bio.</i>
MARCHÉS DU MERCREDI MATIN (9h00 à 12h00)	
FERME RIEHL BIO-ÉTAL	<i>Produits bio maraîchers , œufs, ...</i>
LA PETITE CHÈVRERIE	<i>Spécialités fromagères, faisselle et lait cru.</i>
LES PISVERTS	<i>Spécialités végétales, boissons (fruits pressés et légume)s, ...</i>
KALYANA	<i>Savons et lessives bio, emballages réutilisables (bee wrap), ...</i>
STAND DU BONHEUR (tenu par Sophie et Nils)	
<i>A notre stand ouvert mercredi et samedi, nous vous proposons les produits suivants : pains spéciaux (L'ECRIN DE SUCRE), spécialités chocolatières (LA CHOCOLATERIE DU PRÉ), farines et graines Bio (MOULIN BURGGRAF-BECKER), sirops (LES SIROPS DE DIDIER), huile de noix (J-Paul BARBENES), confitures (Michèle et Jean-Louis S.), aromatiques et condiments (LE MOULIN DES PEUPLIERS), soupes en sachets et en bocaux, jus de pommes, semences KOKOPELLI, ...</i>	

IMPORTANT : stationnement sur le parking de la place du monument aux morts :

La commune a pris un arrêté municipal permanent afin de réglementer le stationnement sur les 4 places devant le bâtiment de la Wacht. Pour ne pas gêner les exposants qui installent leurs stands et étals sur la place, il est désormais interdit de garer son véhicule sur les quatre emplacements concernés du mardi 16h00 au mercredi 13h30. Par conséquent, tout contrevenant sera verbalisé selon la réglementation en vigueur avec le risque de voir son véhicule mis en fourrière.



LE BONHEUR EST DANS LA POMME



Les membres en pleine action au verger jouxtant l'ancien lavoir.

Pour notre association "Le Bonheur est dans le pré", la valorisation du patrimoine naturel symbolise l'un des principaux objectifs à mener à bien. C'est donc dans cette perspective que sept de nos membres se sont consacrés à une séance de collecte de pommes destinées à être pressées en jus.

Ce vendredi 9 octobre, ce fut donc avec grand entrain que la petite troupe se rendit d'abord dans la parcelle communale jouxtant l'ancien lavoir. Les pommiers se paraient de fruits à l'attrayante palette de couleurs et il ne restait donc plus qu'à secouer les branches et ramasser.

Le temps étant clément, il fut aisé de joindre l'utile à l'agréable : les corbeilles se remplissaient à vue d'œil donnant lieu à une incessante navette pour les verser dans les grands sacs de jute à charger dans les véhicules.

La deuxième étape a ensuite conduit les participants au centre historique du bourg dans le verger de M. Hurth qui avait très aimablement invité l'association à s'y approvisionner. Les fruitiers étaient chargés à profusion de grosses pommes écarlates de sorte que les branches ployaient vers le sol voire le touchaient. Agréable opportunité d'allier cueillette et ramassage.

Par conséquent, en fin de matinée, quelque 700 kg de fruits furent récoltés. S'y sont aussi rajoutés deux grands sacs offerts par notre membre Patrick B. que nous remercions vivement!

L'ultime étape se déroula vers 16:00 avec l'acheminement à Junatur de la cargaison multicolore, où nous attendait Michel D, un autre membre, pour nous faire un don d'un bon quintal de pommes; un grand merci à lui aussi. La journée s'acheva de la façon la plus gratifiante possible avec, à la clef, une production de 550 bouteilles de jus.

En récompense chaque participant, a pu repartir avec ses trois bouteilles en cadeau ainsi que sa corbeille de fruits. L'objectif de valorisation du patrimoine a été atteint puisque les fruits ne pourriront pas sur place mais leur jus sera savouré à l'occasion et les pommes dégustées en compote, gelée, tarte ou à croquer.

Concernant l'association, le jus en bouteilles sera vendu au stand lors des marchés "D'Wacht" du mercredi et du samedi matin ou proposé à la dégustation lors de nos divers événements organisés tout au long de l'année.

Nous remercions chaleureusement la commune de Marmoutier ainsi que M. Hurth pour avoir favorisé cette collecte de pommes concrétisant la mise en œuvre de nos objectifs de valorisation du patrimoine naturel.

L'action sera reconduite l'année prochaine.



Au verger jouxtant l'ancien lavoir



ACTIVITÉ DU CLUB VOSGIEN

Les activités du Club Vosgien ont été suspendues en raison de la pandémie du covid19, et ceci depuis le 1er avril. La reprise s'est faite en douceur au mois d'octobre avec 2 sorties, une en Forêt Noire, et l'autre du côté de Dambach la Ville. Ces randonnées se sont faites avec toutes les précautions nécessaires pour éviter toute contagion.

Néanmoins, après le confinement, les équipes d'entretien des sentiers ont repris leurs activités. Beaucoup d'entre eux étaient rendus impraticables par les nombreuses bourrasques de vent qui se sont abattues sur notre région depuis la fin de l'année 2019. Les bénévoles ont bûcheronné les arbres tombés en travers des sentiers, et ont procédé au débroussaillage de certains d'entre eux.

Après ces interventions, une équipe s'est attelée à la construction d'escaliers à différents endroits de notre secteur, endroits rendus dangereux par le ruissellement des eaux et le passage des vététistes. Ces escaliers ont été posés à deux endroits différents, endroits qui étaient depuis longtemps signalés par nos veilleurs de sentiers.

Il s'agit du sentier chevalet rouge qui part d'Obersteigen et qui monte vers le Sattelsfels. Un escalier a été mis en place.



Sentier Obersteigen-Sattelsfels rouge avant travaux



Sentier Obersteigen-Sattelsfels après travaux

Le deuxième escalier a été mis en place à l'entrée du sentier qui descend vers Obersteigen en venant du Relais Hertzien. Depuis longtemps, nous cherchions un moyen pour améliorer ce passage. Une solution a enfin été trouvée et un escalier a été mis en place par la même équipe de bénévoles. Nous pouvons remercier Denis, qui nous a mis à disposition du matériel qui nous a permis de faire ces travaux dans les meilleures conditions.



Entrée du sentier Relais Hertzien - Obersteigen avant travaux



Entrée du sentier Relais Hertzien-Obersteigen après travaux

Un autre point a été récemment signalé, la montée vers AIR ET VIE du côté du cimetière israélite.

Là aussi, un nouvel escalier sera mis en place avant la fin de l'année.

La devise du Club Vosgien est :

« Notre fierté, ce sont nos sentiers. Leur balisage et leur entretien, c'est notre image »

Toute personne désirant venir compléter le groupe des bénévoles pour l'entretien ou le balisage des sentiers seront les bienvenues. S'adresser au Président au 03.88.91.80.65-06.89.09.30.00

Site internet : WWW.CLUB-VOSGIEN-MARMOUTIER.ORG

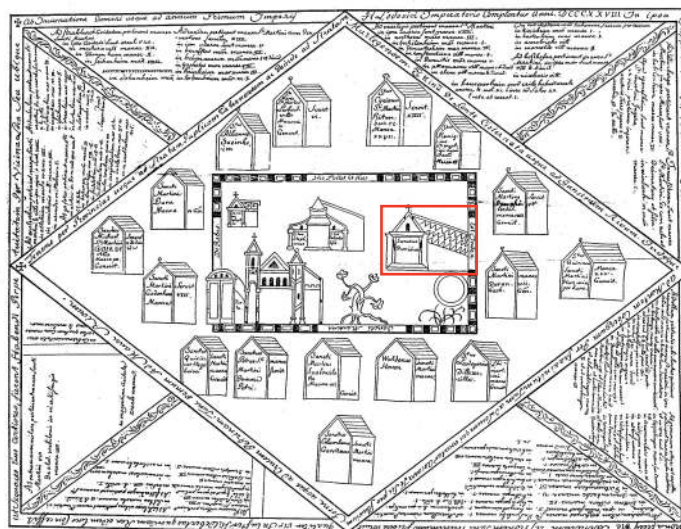
Une chapelle remarquable



Chapelle Saint-Denis, façade sud

UN ÉDIFICE MÉCONNU

La plus ancienne mention de la chapelle Saint-Denis date de 828. Le bâtiment est en effet représenté sur la charte-plan dite de l'abbé Celse que ce dernier aurait commandée pour faire l'inventaire du patrimoine de l'abbaye de Marmoutier. Préservée lors de la Guerre des Paysans de 1525 et la Guerre de Trente ans, cette chapelle a traversé les siècles. Au Moyen Âge, elle était située dans les faubourgs de Marmoutier et associée à une église paroissiale dédiée à Saint Etienne. Cette dernière, jugée trop vétuste, fut détruite en 1805. Inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1975, la chapelle est encore actuellement l'objet de multiples interrogations. On ignore notamment sa date de construction précise, ainsi que la cause du choix de son nom : pourquoi une chapelle située en plein territoire alaman lors de sa construction a été dédiée à un saint martyr du pays franc, alors voisin et ennemi, qui plus est évêque de Paris ?



Charte de l'abbé Celse. Entourée en rouge, la chapelle Saint-Denis (Sanctus Dionisius).

QUI ÉTAIT SAINT-DENIS?

Denis de Paris, appelé Saint Denis dans toute la chrétienté médiévale est un saint tutélaire à la vie légendaire et le premier évêque de Paris. Il fut envoyé en Gaule avec six autres évêques par le Pape de Rome pour prêcher la chrétienté dans la ville de Lutèce (actuelle Paris). Condamné à mort par le gouverneur romain Fescennius Sisinnius, il y mourut en martyr par décapitation en 250. L'hagiographie rapporte qu'après son supplice, le saint ramassa sa tête et marcha vers le nord en récitant des prières. Après un parcours de six kilomètres, il s'arrêta, rinça sa tête, puis la donna à Catulla, une femme pieuse de la noblesse romaine avant de s'écrouler. Il fut enseveli à cet endroit précis où s'élève aujourd'hui la basilique Saint-Denis qui devint la nécropole des rois de France. Denis est le plus célèbre des saints « céphalophores » (qui porte sa propre tête). Il est de ce fait souvent représenté portant sa tête, iconographie fréquente des anciens saints décapités. Outre sa tête coupée, il est reconnaissable à ses attributs : la mitre et les chaînes.



Statue de Saint Denis portant sa tête

L'ARCHITECTURE



Porte d'entrée du mur sud de la nef

L'une des particularités de la chapelle Saint-Denis est qu'elle renferme plusieurs styles architecturaux. Ainsi sa nef, érigée au XIIe siècle, est de style roman. Elle fit l'objet de multiples aménagements ultérieurs. La date de 1697, gravée sur une voûte de fenêtre, témoigne par exemple de percement ou de modification de baies. La porte d'entrée, aménagée dans le mur sud de la nef, fut maçonnée à une période indéterminée, puis remise en fonction vers 1920. Son linteau surdimensionné, probablement incorporé au XIIIème siècle, est gravé d'une formule de bénédiction. Deux bénitiers encadrent la porte d'entrée : celui posé au sol est probablement issu de l'ancienne église abbatiale, tandis que l'autre, encastré dans le mur, est sans doute original. Dans le mur sud, on observe une double arcade jumelée en plein cintre mais de taille différente,

bouchée par une maçonnerie en 1920. Elle livrait un passage depuis la nef vers le cimetière : une structure probablement protégée à une certaine époque par un auvent. L'existence ancienne de cette petite construction latérale est visible par la présence de trois corbeaux surmontant les deux anciennes ouvertures.

Le chœur, élevé vers 1225, mélange les styles roman et gothique : de puissants contreforts, typiquement romans, soutiennent les murs extérieurs tandis que l'intérieur présente une voûte gothique sexpartite qui est, à ce jour, l'une des plus anciennes de ce type en Alsace. Dans les années 1920, le chœur fit l'objet d'un réaménagement. Ainsi, le crépi du soubassement fut recouvert de draperies peintes. Des décors floraux furent apposés sur les ébrasements et entourages des fenêtres ainsi que sur les écoinçons des voûtes. Enfin, chacun des six voûtains fut orné d'un médaillon comportant un portrait de saint ayant eu un rôle religieux important pour l'abbaye de Marmoutier : Saint Benoît d'Aniane, Saint Léon IX, Saint Léobard, Saint Étienne, Saint Maur et Saint Pirmin. Chaque saint est accompagné de son nom écrit en latin. Dans un phylactère, visible en-dessous de chaque portrait, se trouve un texte, également en latin, qui rappelle l'accomplissement du saint. Dans les années 1970, les ornements du chœur furent recouverts d'un enduit ; seuls les six médaillons comportant les portraits de saints furent épargnés.



Voûte sexpartite du chœur

LES VITRAUX

Le chœur de la chapelle est éclairé par quatre ouvertures : une rosace dans le chevet, une petite baie de style roman et deux fenêtres à arc brisé. Les vitraux, posés en 1920, sont l'œuvre de Franz Xaver Zettler, célèbre verrier munichois, qui a également réalisé ceux de l'abbaye. Le vitrail nord fut offert par la famille Lerch de Marmoutier en souvenir de leur fils

Albert, victime de la Première guerre mondiale. Il représente une apparition de la Vierge à Bernadette Soubirous dans la grotte de Lourdes avec la mention « Je suis l'Immaculée Conception ». L'Immaculée Conception ou la Conception de Marie signifie que la mère de Jésus est née préservée du péché originel. Le vitrail sud, financé par le recteur Biehler, curé de Marmoutier de 1912 à 1925, illustre l'apparition du Sacré-Cœur de Jésus à Sainte Marguerite-Marie Alacoque dans son couvent des visitandines à Paray-le-Monial, avec la mention « Voici le cœur qui a tant aimé les hommes ». Le Sacré-Cœur de Jésus est une dévotion au Cœur de Jésus qui symbolise l'amour divin par lequel le fils de Dieu a pris la forme humaine pour sauver les hommes en leur donnant sa vie. Biehler semble avoir eu une dévotion particulière pour le Sacré-Cœur de Jésus. En effet, on le retrouve aussi dans le tableau qu'il a fait réaliser en remerciement pour les hommes rentrés vivants de la Grande Guerre. Les vitraux nord et sud présentent des similarités dans leur composition : il s'agit à chaque fois de l'apparition d'une figure sainte, entourée de rayons, devant une femme, représentée à genoux. Ces vitraux ont été réalisés en même temps que l'ensemble des vitraux de l'abbatiale entre 1912 et 1920 par l'atelier de Vitraux Zettler Munich accrédité par la cour royale de Bavière.



Vitrail nord



Vitrail sud

LES AUTELS



Autel du chœur

Une autre particularité de la chapelle Saint-Denis est qu'elle comporte deux autels. Du côté est, dans le chœur, se trouve un autel en grès surmonté d'un retable en bois polychromé et doré qui, selon la tradition locale, proviendrait de l'ancienne église paroissiale de Marmoutier. A la destruction de cette dernière, le retable aurait été déplacé dans la chapelle. A l'ouest de la nef se trouve l'ancien autel qui contenait le retable susmentionné jusqu'en 1920. Il fut déplacé à cet endroit inhabituel une fois le nouvel autel en grès, construit exprès pour accueillir le retable, installé. L'ancien autel est orné de deux tableaux. Au centre se trouve une représentation de Saint-Denis devant sa chapelle de Marmoutier. Datée de 1922, elle est signée « Charles Jaeg » et fit l'objet d'une restauration en 1981. Dans la partie inférieure de l'autel se trouve une peinture de Saint François d'Assise recevant les stigmates du Christ sur le mont Alverne qui n'est pas sans

rappeler l'œuvre peinte par Giotto vers 1295 - 1300. A l'arrière-plan, on observe une représentation fidèle de la chapelle Saint-Denis. On y voit notamment le clocheton, les petites fenêtres romanes, la porte d'entrée ainsi qu'une petite construction adossée au mur sud aujourd'hui disparue. Un autre bâtiment, situé au premier plan, correspond certainement à l'ancienne église paroissiale. Il s'agit sans doute de la seule illustration de ce bâtiment, détruit en 1805.



Autel de la nef

LES PIERRES TOMBALES ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

Quatre pierres tombales sont disposées dans la chapelle : la première, visible aux pieds des marches de l'autel, est trop endommagée pour être identifiée. La deuxième porte une épitaphe qui indique que reposait en-dessous le dignitaire de la seigneurie des Ribeaupierre, probablement décédé en 1650. Les armes des Ribeaupierre se situaient sans doute sur le blason martelé, au centre de la pierre. La troisième rend hommage à Florent Zieglmeyer, dernier prieur de l'abbaye, puis curé de la paroisse en 1791 et de 1800 à 1809. Une dalle funéraire est encastrée dans le mur extérieur de la chapelle. Elle appartenait à la tombe de Hans Diebold et Pholoppe Joseph Senwigen. Un cénotaphe, situé dans le mur nord du chœur de la chapelle, fut incorporé par le comte François-Louis de Fresnay en hommage à son épouse Anne Euphrosine de Müntz, morte prématurément en 1767. Enfin, à l'extérieur de la nef, à gauche de la double arcade bouchée par la maçonnerie, se trouve une épitaphe en lettres gothiques datée de 1665. Il est consacré à Hans Dieboldt et Philippe Joseph, son frère de berceau, décédés dans la même année alors qu'ils étaient encore mineurs.

LA STATUAIRE

Plusieurs statues sont disposées à l'intérieur de la nef : une Vierge au rosaire, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus ainsi que Saint Sébastien. La nef abrite également un grand Christ en croix. Dans la niche surmontant l'arc triomphal du chœur se trouve une console soutenant une statue de Saint Denis. Récemment restaurée, elle a été conservée provisoirement au presbytère pendant les travaux de restauration de la chapelle. Sous l'arcade la plus petite de la double arcade du mur extérieur sud de la nef est encastrée une statue de Christ, sans doute anciennement associée à une croix. Enfin, une croix monumentale de mission est visible devant le mur extérieur du chevet.



Statue de Saint Sébastien

LES MONUMENTS COMMEMORATIFS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

Dans la chapelle, deux panneaux se font face sur les murs de la nef. Celui du côté nord est consacré «Aux victimes de la guerre 1914-18». On y lit les noms de vingt-neuf hommes, leur âge, leur date ainsi que leur lieu de décès. Le panneau du côté sud a été commandé par Téléphore Biehler, «Au Sacré Cœur de Jésus » en remerciement pour les soldats revenus de la Première Guerre mondiale.



Panneau consacré aux victimes de la guerre 1914-18



Panneau consacré au Sacré Cœur de Jésus

UN LIEU DE PÈLERINAGE

La chapelle Saint-Denis attirait les pèlerins des environs. Ils y déposaient des balais de branches noires pour la statue de la Vierge à l'enfant, située au centre du retable, dans l'espoir d'obtenir la guérison de leurs affections cutanées. Des témoignages rapportent que Saint Denis faisait également l'objet d'une importante vénération.

Sources : LERCH Jean-Paul. Le Patrimoine du Pays de Marmoutier. Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018. 349 p. ; CZARNOWSKY, Charles. "La chapelle du cimetière de Marmoutier". Archives de l'Église d'Alsace. Strasbourg : 1949/50, p. 351-357 ; MAGLOTT Camille. "La chapelle St Denis". Marmoutier Info n°5 - Décembre 1999, p. 26-27 MAGLOTT Camille. "La chapelle St Denis (du cimetière)". Marmoutier Info n°4 - Janvier 1999, p. 22-23.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

La chapelle Saint-Denis vient de faire l'objet de travaux importants. Les interventions ont permis l'assainissement, la restauration et la mise en valeur extérieure et intérieure de la chapelle.

Le projet était étendu aux points suivants :

- Restauration de la charpente et de la couverture de la nef et du chœur.
- Restauration des façades extérieures de la nef et du chœur.
- Travaux d'assainissement périphérique.
- Réfection des enduits plâtre et peinture de la nef.
- Mise aux normes électriques.

Les couvertures en tuiles plates de la nef et du chœur ont été restaurées à l'identique, avec des tuiles anciennes en emploi. En effet, plusieurs tuiles étaient cassées ou avaient glissé, laissant un trou dans la couverture où l'eau de pluie pénétrait et dégradait les bois de charpente.

Dans le comble, la nef souffrait d'importants désordres de charpente qui compromettaient sa solidité et son étanchéité. Des pièces de bois majeures avaient disparu (suite à plusieurs années d'infiltration d'eau). Il s'agissait non seulement des pièces qui supportent d'importantes charges, mais aussi des assemblages complets qui apportent toute la solidité et la tenue de l'ensemble. Ainsi, il y avait des abouts de solives et d'arbalétriers qui étaient extrêmement pourris ou avaient totalement disparu. Des croix de saint-André n'étaient également plus en place.



Pieds de ferme pourris : disparition totale de l'about et de la liaison chevron-entrait

Concernant les maçonneries, plusieurs joints et des enduits étaient réalisés au ciment ou avec un mortier trop dur contenant du ciment. Lors des précédentes campagnes de restauration, de petits ragréages avaient également été réalisés en ciment. Or, le ciment empêche les façades de respirer et apporte des sels qui dégradent la pierre et les maçonneries. C'est pourquoi les joints et tous les enduits ont été refaits à neuf, en utilisant un mortier de chaux hydraulique naturelle. La couleur de finition provient uniquement du choix du sable et de la chaux. Les parties ragréées en ciment ont été remplacées par un ragréage et des bouchons en pierre dans les bonnes couleurs avec restitution des joints. Suite au piquage complet de l'enduit, un accompagnement archéologique a été effectué afin de faire le relevé des façades.

Concernant les pierres de taille, des lichens de différentes espèces (donc différentes couleurs) se développaient sur les pierres de taille. Ces éléments ont été nettoyés, les lichens supprimés par traitement biocide.

Concernant les glacis des contreforts composés de lits de pierre de taille assisés, ils ne présentent aucun débord latéral ni larmier en partie basse pour éloigner les eaux de pluie des trois faces du contrefort. En conséquence, l'eau ruisselle directement sur ces faces et la pierre de taille et les enduits présentent des coulures gris-noir du fait du ruissellement de l'eau de pluie.

Par ailleurs, le ruissellement de l'eau sur les glacis et le lavage des joints effectué par cette action dégradait fortement la maçonnerie interne du contrefort et désorganisait la structure supérieure. Les joints disparaissaient, ce qui faisait perdre la cohésion de la maçonnerie. Les pierres du glacis bougaient et glissaient. C'est pourquoi les rangs de pierre des glacis ont été démontés et remontés, afin de recaler et stabiliser leurs pierres constitutives. Nous les avons ensuite

Chapelle Saint-Denis

recouverts de couvertines en cuivre avec goutte d'eau afin de les protéger et d'éviter des dégradations futures par lavage des joints.



Contreforts sud : joints manquants sur les glacis ; coulures et dégradations de l'enduit

Les trois baies béantes du pignon laissaient entrer les volatiles dans le comble dont le sol était recouvert de fientes. Des grilles ont été mises en place pour en interdire l'accès.

Le dessouchage, l'arrachage et la suppression des plantes et arbustes le long des façades était la première étape de l'assainissement des murs. L'assainissement a été complété par un drainage en pied de façade du côté sud, ce qui devrait permettre d'amoindrir la source d'eau en pied de façade et donc de ralentir le phénomène de remontées capillaires sur les façades sud. Le creusement de la tranchée sous surveillance archéologique a permis de découvrir deux sarcophages enterrés.

En cours de travaux, nous avons constaté que le bois de la croix de mission était hors d'usage. Nous l'avons remplacé à l'identique, en prenant soin de restituer en partie basse le millésime inscrit et les initiales qui étaient gravées.

À l'intérieur de la nef, les enduits plâtre avaient été dégradés en partie basse par les remontées capillaires. Ils ont été refaits à neuf et les murs ont été entièrement repeints à la peinture minérale. Les fissures du plafond ont été réparées et le plafond entièrement repeint.

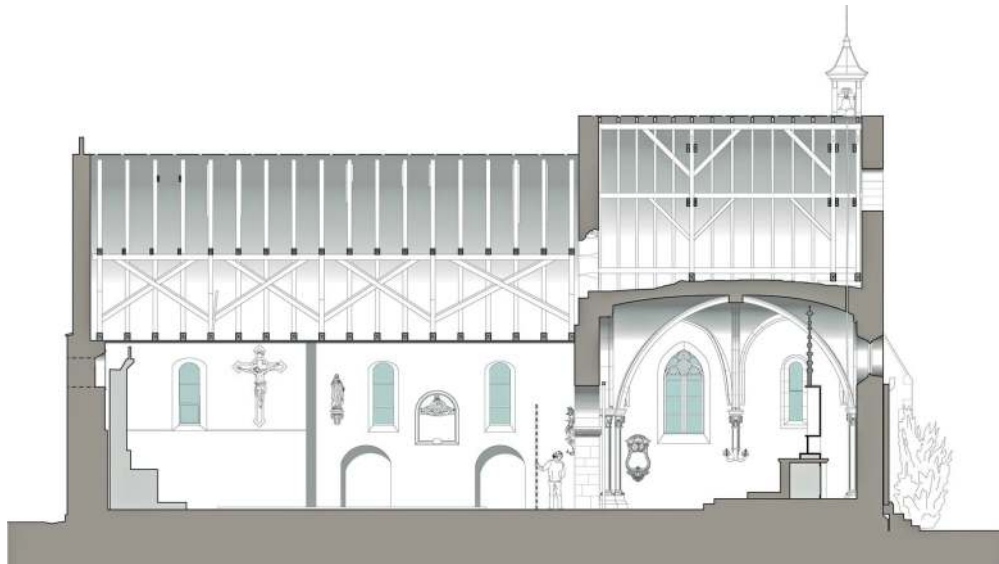


Enduits plâtre dégradés par les remontées capillaires

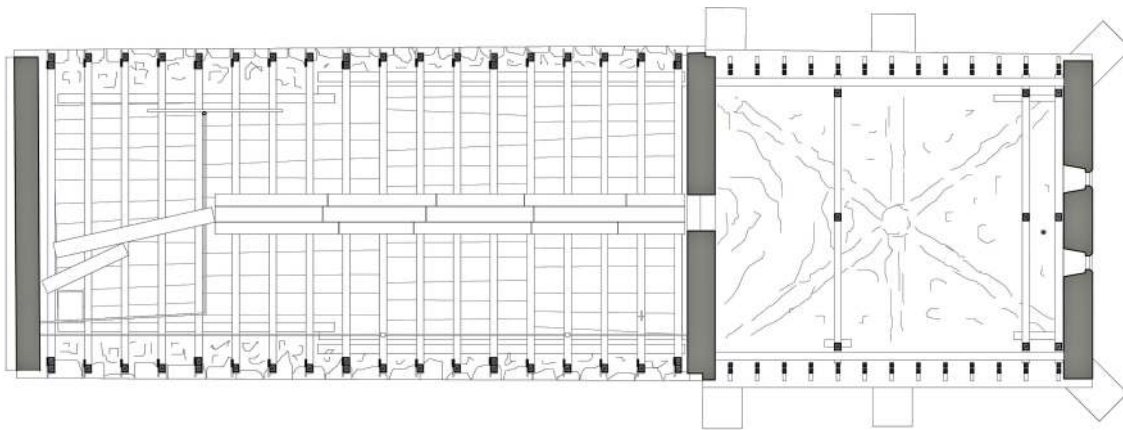
À l'intérieur également, les estrades en bois qui portent les bancs présentaient des attaques actives de mэрule. Il était indispensable de remplacer ces bois avant que le mobilier ne soit attaqué à son tour. La dépose des estrades et l'évacuation des terres en dessous a permis de faire la découverte fortuite d'un des plus anciens ossuaires de la plaine d'Alsace. Des fouilles ont été réalisées par un opérateur archéologique.

Ces travaux intérieurs ont été complétés par une nécessaire mise aux normes électrique, avec installation d'une alarme incendie, indication de sortie de secours et changement des luminaires.

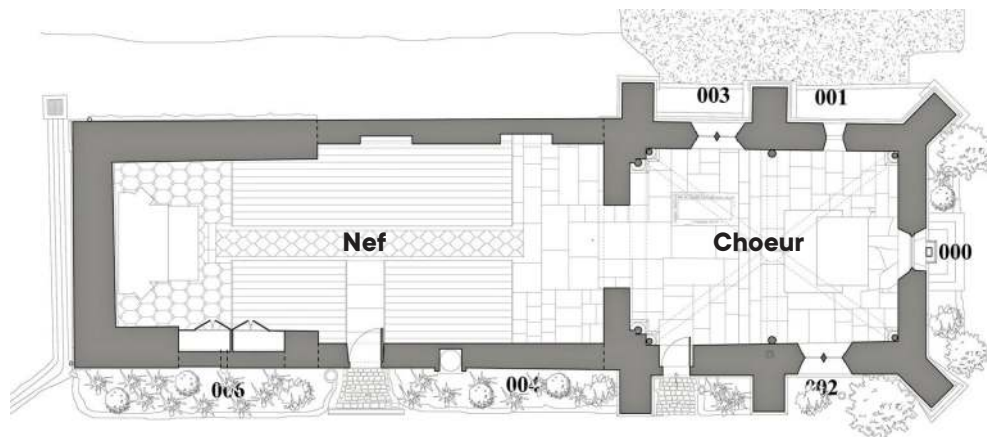
Fabien MICHEL, Architecte des Monuments Historiques



Coupe longitudinale, vue vers le nord



Plan du comble de la nef et du chœur



Plan avec les dénominations

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES À LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Fouille de la partie méridionale de l'édifice

Une opération archéologique s'est déroulée en amont des travaux de restauration et de réhabilitation de la chapelle Saint-Denis. Elle s'est faite à la suite d'une demande anticipée de diagnostic formulée par la commune de Marmoutier. En effet, dans le cadre des travaux était projetée la réalisation d'un drain le long de la partie méridionale de l'édifice. L'intervention a eu pour objectif la détection de l'éventuelle présence de vestiges archéologiques à cet endroit. Attribuée à l'Inrap (Institut national d'archéologie préventive), l'intervention s'est déroulée du 19 au 21 février 2019, en présence de deux archéologues. Cinq sondages ont été réalisés le long des murs est, sud et ouest de l'édifice. Le but était d'observer les fondations de la chapelle et de

préciser la présence d'éléments de construction susceptibles d'être en lien avec son histoire ou de signaler l'existence de constructions plus anciennes. Plusieurs types de données ont été mis en lumière par le diagnostic. Elles peuvent être regroupées en quatre phases principales qui s'échelonnent sans continuité du XIIe au XIXe siècle.

- Phase 1 : les fondations de la nef de la chapelle et deux sarcophages situés à proximité du mur sud (seconde moitié du XIIe siècle)
- Phase 2 : les fondations du chœur de la chapelle (vers 1220 /1230)
- Phase 3 : une petite zone funéraire et une structure maçonnée indéterminée (période médiévale/moderne)
- Phase 4 : l'assainissement du cimetière et la présence d'un amas d'ossements le long de la partie ouest du mur sud de la nef (XIXe siècle).

Ainsi, il a été possible d'observer la composition des fondations des murs de la partie méridionale de l'édifice, qui relèvent d'époques de construction différentes : troisième quart du XIIe siècle pour la nef, vers 1220/1230 pour le chœur. La nature de l'occupation funéraire a également pu être mise en évidence. Celle-ci est limitée en raison de travaux d'assainissement du cimetière conduits dans la seconde moitié du XIXe siècle. Deux sarcophages monolithes en grès, datés de l'époque romane, ont été mis au jour à proximité du mur sud de la nef. Le premier, de forme trapézoïdale, était accolé le long du mur de fondation de la nef. Le second, de forme rectangulaire, était situé à côté du premier sarcophage, à environ un mètre du mur sud de l'édifice. La localisation et la disposition de ces deux sarcophages, à proximité immédiate de la chapelle, indique qu'ils étaient certainement occupés par des personnages de haut rang, probablement des hommes d'Eglise ou des nobles.



Sarcophage trapézoïdale accolé au mur sud de la nef

Entre les sarcophages, une petite zone funéraire fortement perturbée a été mise au jour. L'étude des ossements a permis d'identifier la présence d'au moins deux individus immatures décédés à environ 13 et 4 ans. D'autres restes osseux appartiennent probablement à un troisième individu qui n'a pas pu être identifié avec précision. Cette zone funéraire semble avoir été remaniée, probablement du fait de son utilisation sur une période relativement longue. Sa découverte témoignerait de la présence d'un espace dédié à des sépultures à cet endroit, dans le courant du Moyen Âge ou de l'époque moderne. La présence d'enfants indique que, durant cette période, le cimetière paroissial et les abords de la chapelle Saint-Denis n'accueillait pas seulement des sépultures d'hommes d'églises ou de nobles mais également la population civile.

Enfin, un amas d'ossements humains, principalement constitué d'os longs et de fragments crâniens, a été mis au jour le long de la partie ouest du mur méridional de la nef. Il est vraisemblablement à mettre en relation avec des travaux d'assainissement du cimetière qui auraient été réalisés dans la seconde moitié du XIXe siècle (au moment où le cimetière acquiert sa disposition actuelle). Les cimetières paroissiaux, souvent limités dans l'espace, arrivaient en effet vite à saturation, ce qui rendait nécessaire de déterrer des ossements pour faire de la place à de nouvelles tombes. Les ossements mis au jour auraient été déplacés à cette occasion et déposés de manière symbolique au pied du mur de la nef. Cette opération d'assainissement explique sans doute l'absence de sépultures autre que la petite zone funéraire et les sarcophages.

En mars 2020, le sarcophage situé contre la façade sud de la chapelle a été prélevé. Le second sarcophage, situé directement à proximité, a été laissé sur place. Un squelette a été découvert et prélevé à côté de ces deux sarcophages.



Fouille du squelette découvert à proximité des deux sarcophages

UN ANCIEN OSSUAIRE DÉCOUVERT DANS LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Ossuaire découvert sous le dallage de la nef

Le 9 juillet 2019, des ouvriers d'une entreprise mandatée pour assainir la bâtisse rongée par la mэрule ont mis au jour des ossements sous le dallage actuel de la nef. A la suite de cette découverte archéologique fortuite, les travaux à l'intérieur de la nef ont été interrompus et deux archéologues de l'Inrap sont intervenus pour procéder à une fouille minutieuse. Cette dernière a permis la mise au jour de plusieurs os et crânes humains ainsi que de fragments de tuiles et de céramiques enterrés à l'ouest d'un mur de séparation de la nef, aujourd'hui disparu. Ces ossements, disposés sans ordre apparent, proviennent vraisemblablement du cimetière voisin.

Selon Boris Dottori, archéologue à l'Inrap

spécialiste de l'époque médiévale, la chapelle aurait été construite au XIIe siècle pour recueillir les ossements prélevés dans d'anciennes tombes lors de travaux d'excavations réalisés dans le but de pouvoir enterrer de nouveaux morts. Il s'agissait donc certainement, au milieu du XIIe siècle, d'une chapelle ossuaire qui serait, en l'état actuel des connaissances, l'une des plus anciennes identifiée en Alsace. A la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne, l'ossuaire a été comblé et recouvert par un dallage.

Le retable de l'Annonciation



Retable de l'Annonciation, panneaux ouverts

HISTOIRE

Au-dessus du chœur occidental de la chapelle se trouve un retable en bois polychrome, dit «Retable de l'Annonciation», classé au titre des Monuments historiques depuis 1971. Cette œuvre relève d'un assemblage ancien entre deux volets peints du premier quart du XVI^e siècle et une statue de la Vierge à l'Enfant rayonnante du XV^e siècle.

Avant le début du XX^e siècle, la statue présentait un aspect différent. Elle était coiffée d'une couronne fermée, sans rayons dorés et le fond de la caisse était de teinte neutre. Elle reposait sur un socle en piédouche, aujourd'hui disparu. L'association entre la sculpture et les volets du retable avait déjà été réalisée et l'ensemble était disposé sur le maître-autel baroque qui fut par la suite placé à l'ouest de la chapelle. Au début du XX^e siècle, la Vierge à l'Enfant fit l'objet d'une restauration et d'une modification par l'artiste colmarien Théophile Klem (1849–1923), spécialisé dans la sculpture religieuse néogothique. Il y ajouta les rayons dorés et une nouvelle couronne ouverte. Il créa également un socle pour la statue ainsi qu'une prédelle pour le retable. Enfin, la caisse fut coiffée de grands pinacles dans le style caractéristique du sculpteur. L'exubérance de la sculpture néogothique devait alors répondre aux décors peints du chœur réalisé dans les années 1915–1925. On retrouve ici la manière de l'artiste dont les retables de style 1500 ont été livrés pour les églises Saint-Maurice de Strasbourg, Saint-Jean-Baptiste de Wattwiller et Saint-Pierre-et-Paul de Scherwiller. Ces travaux se sont achevés et ont été réceptionnés en 1915. L'atelier Klem ayant été détruit avec l'ensemble de ses archives gothiques en 1945, il est malheureusement difficile d'en savoir davantage sur cette restauration. Une date située au revers de la caisse nous indique que son décor a été réalisé en 1920, certainement par les mêmes peintres que ceux ayant réalisés le chœur, les motifs étant similaires. A la suite de la pose d'une couche de blanc dans l'ensemble du chœur dans les années 1970, le retable est devenu le dernier témoin de cette phase décorative de la chapelle.

Dans les années 1980, le retable fit l'objet d'une nouvelle restauration par l'entreprise ARCOA, en concertation avec l'inspecteur des Monuments historiques, Jacques Esterle. L'intervention était cette fois concentrée sur les volets peints, auxquels Klem n'avait pas touché. Le choix fut fait en faveur d'une restauration fondamentale : l'œuvre fut dévernée et les anciens repeints décapés, afin de remettre au jour les fonds d'or et la polychromie d'origine des encadrements qui avait été découverts à une date indéterminée. Des lacunes, sans doute causées par des vers à bois, furent comblées.

En septembre 2002, le retable, le maître-autel baroque lui faisant face et le chemin de croix extérieur furent visés par un acte de vandalisme à la bombe aérosol. L'auteur s'attaqua au disque doré au centre de la prédelle de Klem. Dans l'urgence, une couche de doré fut appliquée, faisant disparaître les 5e et 6e vers de l'Ave Maria en écriture gothique que Klem y avait peint. Par la suite, une grille fut installée dans l'arc diaphragme afin de protéger le retable tout en le laissant à la vue du public lors des heures d'ouverture de la chapelle.

En mai 2013, L'Atelier de l'Est a dressé un constat d'Etat du retable. A cette occasion, un certain nombre de pathologies furent relevées : soulèvement et pulvérisation de la couche picturale, lacunes, rayures. Des consolidations provisoires au papier japon ont alors été posées dans l'attente d'une restauration.

ICONOGRAPHIE ET ATTRIBUTION

Les faces extérieures des panneaux du retable comportent une représentation classique de l'Annonciation. Dans un décor qui évoque l'architecture en arrière-plan, la Vierge (panneau dextre) est surprise dans sa lecture par l'Ange Gabriel (panneau senestre) qui vient lui délivrer le message. Il la salue par la formule de l'Angelus reproduite sur un phylactère qui entoure le sceptre qu'il tient dans sa main gauche. L'Esprit Saint, représenté par une colombe, est envoyé sur la Vierge par Dieu le Père, visible derrière une petite fenêtre sur le panneau senestre. Sur les faces intérieures des panneaux figurent, Sainte Catherine d'Alexandrie (panneau dextre) tenant une épée devant la roue de son supplice et Sainte Barbe (panneau senestre) tenant une palme derrière la tour de sa captivité. Les deux panneaux évoquent la production de l'atelier des Strigel, artistes souabes qui ont réalisé de nombreuses œuvres similaires, des années 1480 aux années 1520, livrées dans tout le sud de l'empire germanique et en Suisse. La comparaison avec les panneaux des retables de Morissen, aujourd'hui au Musée de l'Œuvre Notre-Dame, ou de la chapelle Saint-Georges d'Obersaxen (Suisse), fait apparaître de nettes ressemblances, à la fois dans les proportions et dans le mode d'encadrement composé de filets rouge et vert). Les panneaux d'Obersaxen, qui présentent les mêmes personnages qu'à Marmoutier, possèdent un style et une palette qui suggèrent une étroite parenté entre les deux œuvres. De plus, la composition, marquée par une ligne de sol au tiers du panneau où débute un fond d'or, est voisine. Enfin, l'ange Gabriel n'est pas sans rappeler celui du retable du Sacré Cœur de Jésus, réalisé en 1505 dans l'atelier des Strigel et visible dans la cathédrale de Francfort. Ces analogies permettent de suggérer que les panneaux de Marmoutier seraient issus de la vaste production de cet atelier souabe. Dans tous les cas, les peintures du retable détiennent l'ensemble des ingrédients qui ont fait la richesse de l'art pictural rhénan à la fin du Moyen Âge : un élégant mélange d'expressionisme gothique et du naturalisme de la peinture flamande.

Il paraît curieux qu'une paroisse, à l'époque sans ressources, ait pu acquérir une si belle pièce. De ce fait, il est probable que le retable provienne de l'abbaye qui l'aurait cédé à la suite de transformations.



Photo : Jean-Paul LERCH

Faces extérieures des panneaux du retable de l'Annonciation



Photos : Wikivand

Faces intérieures des panneaux du retable de la chapelle Saint-Georges d'Obersaxen représentant Sainte Barbe et Sainte Marguerite

Source : Trésors restaurés de la Renaissance rhénane : [exposition, Sélestat, Bibliothèque humaniste, 16 mars-9 juin 2019]. Strasbourg : Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand Est ; Bernardswiller : ID l'Édition, 2019, 71 p.

LA RESTAURATION DU RETABLE DE L'ANNONCIATION



Iwona Chardel et Marie Goormaghtigh, restauratrices d'œuvres d'art à l'Atelier de l'Est

En 2013, l'Atelier de l'Est a été sollicité pour réaliser un constat d'état du retable de l'Annonciation, présenté dans le chœur de la chapelle Saint-Denis, en vue de proposer un protocole d'intervention. L'œuvre présentait alors des soulèvements inquiétants sur les deux volets, une importante rayure sur le bas du panneau du volet gauche ainsi qu'une couche pulvérulente au niveau du bas du panneau. Du papier de protection de surface a été posé pour stabiliser les peintures et empêcher l'extension de l'écaillage dans l'attente d'une restauration future.

L'étude en vue de la restauration a été relancée en été 2018. Une fois le protocole établi, les panneaux ont été transférés dans les locaux de l'Atelier. Une première phase de restauration a alors été engagée sur les volets. Le traitement a consisté essentiellement à consolider la couche picturale par l'infiltration d'une résine de consolidation compatible avec l'œuvre sur les zones nécessitant un refixage, puis par le placage des écailles et soulèvements à l'aide d'une spatule chauffante. Ce traitement a permis de retrouver de l'adhésion et de la planéité dans les zones concernées. Par la suite, les papiers de protection posés en 2013 ont été retirés avant que les volets ne soient entièrement dépoussiérés à l'aide d'une solution aqueuse, sans toucher au vernis



Placage des écailles et soulèvements



Réintégration à tratteggio

protecteur d'origine, ni aux retouches de la précédente campagne de restauration, où plusieurs zones lacunaires avaient déjà fait l'objet d'une réintégration à tratteggio (par petits traits juxtaposés afin de s'intégrer dans l'ensemble tout en restant discernable de près). La griffure et les petites lacunes ont ensuite été mastiquées puis retouchées, toujours à tratteggio. Cette technique permet de bien différencier les parties restaurées des parties originales de l'œuvre, sans nuire à la vision de l'ensemble. Les anciennes retouches ont fait l'objet d'une reprise a minima pour préserver l'harmonie globale des couleurs compte tenu de leur évolution naturelle au fil du temps.



Sainte Marie (face extérieure du volet dextre) avant et après restauration



Statue de la Vierge à l'Enfant en cours de restauration

La deuxième phase de restauration, engagée en 2019, a porté sur le reste de l'autel, jusque-là toujours conservé dans la chapelle Saint-Denis. Les travaux de restauration de l'édifice ayant nécessité son démontage et sa mise à l'abri, il a été décidé d'en profiter pour le confier à l'Atelier de l'Est. Le diagnostic a révélé une usure des peintures et des dorures du socle de la prédelle et de la caisse. Cette dernière présentait en outre des écailllements ainsi que des lacunes et soulèvements au niveau des éléments dorés. Un fort taux d'encrassement et une importante couche de poussière affectaient également l'ensemble de la structure. Des trous d'envols, visibles à plusieurs endroits de l'autel, signalaient la présence d'insectes xylophages. Enfin, les tourelles et les pilastres, par ailleurs recouverts de fientes d'oiseau compotaient certaines éléments très fins ou fragiles qui menaçaient de se rompre. L'équipe de restauration a donc procédé à un dépoussiérage et à un nettoyage de la sculpture, de ses rayons dorés et du socle. Des sondages ont par ailleurs été effectués sur la sculpture afin de mettre en évidence d'éventuelles traces de peinture ancienne. Malheureusement, la statue ayant été largement décapée avant d'être repeinte en 1920, les restes de polychromie se sont révélés trop rares pour tenter un dégagement. La prédelle a fait l'objet d'un nettoyage et d'une consolidation. La dorure qui recouvrait l'inscription sur le médaillon a

été dégagée. Les parties abîmées ont ensuite été redorées à la feuille d'or sur les moulures et à la poudre d'or sur le médaillon. Les trous d'insectes xylophages présents sur la prédelle ont été infiltrés de résine. Le couronnement et les pilastres ont subi un nettoyage par aspiration et un grattage mécanique afin de dégager les parties recouvertes de fientes d'oiseau. Les structures fragiles ont été renforcées par des collages lorsque les parties étaient fendues. Les nombreux fleurons manquants ou décrochés ont été remis en place ou remplacés par des répliques en plâtres réalisées à partir d'empreintes en silicone. Enfin, les parties du couronnement et des pilastres les plus endommagées par les insectes xylophages, notamment les décors dorés et fleuris surmontant la caisse, ont été mis en surgélation en raison de la présence d'une infestation active. Cette intervention a permis de tuer les larves à l'intérieur du bois de manière efficace et sûre pour l'œuvre. Après traitement, l'ensemble des éléments a été vernis et certaines teintes ont été harmonisées afin d'équilibrer l'ensemble de l'œuvre.



Prédelle avant dégagement de la dorure recouvrant l'inscription du médaillon central



Prédelle après dégagement de la dorure recouvrant l'inscription du médaillon central



Enlèvement de la couche picturale supérieure de la caisse

La dernière phase de la restauration du retable a été l'intervention sur la caisse. Cette dernière semblait bien plus ancienne que la couche de peinture la recouvrant, datant de 1920, composée d'un décor au pochoir et à la gouache. Ainsi, des fenêtres d'ouvertures ont été effectuées pour voir si une couche de peinture plus ancienne était présente en-dessous de l'actuelle et, le cas échéant, son état de conservation. Les différentes zones sondées ont permis de découvrir une première couche de peinture ancienne, probablement contemporaine des volets du retable. Elle présente un décor noir et doré sur fond rouge, tout comme la couche de 1920. Cependant, à la différence de cette dernière, les décors ont été réalisés à main levée et non au pochoir. Dans le plafond de la caisse, le bleu clair actuel recouvrait un bleu nuit qui imitait probablement un ciel étoilé. Au vu du bon état de conservation de cette première couche picturale, de sa qualité esthétique bien supérieure à la couche actuelle et de sa cohérence avec l'ensemble de l'autel-retable, il a été décidé d'effectuer un dégagement de l'intérieur de la caisse. L'équipe de restauration a ainsi procédé à un enlèvement minutieux de la couche supérieure, puis à des retouches de la peinture avant d'appliquer une double douche de vernis afin de protéger l'ensemble. Une partie de la couche de 1920 a tout de même été conservée comme témoin de l'histoire de l'œuvre. Toute la partie extérieure de la caisse était en revanche trop abîmée pour bénéficier d'un dégagement.

Outre le fait d'assurer à l'autel-retable une meilleure visibilité et une meilleure conservation, la restauration a permis de retrouver une cohérence d'ensemble. Elle a également engendré une meilleure compréhension de l'œuvre et de son histoire. Il demeure cependant quelques zones d'ombre comme la datation de la sculpture de la Vierge.

MERCI !

La Ville de Marmoutier tient à adresser ses remerciements les plus sincères à la Fondation du Patrimoine ainsi qu'à tous les généreux donateurs qui ont aidé à financer la restauration de la chapelle Saint-Denis.

La Ville tient également à remercier la Région Grand-Est, le Département du Bas-Rhin, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'entreprise Mathis pour leur contribution financière à ce projet de restauration.

Grâce à ces dons, cet édifice d'une grande importance historique et artistique a retrouvé sa splendeur et pourra être pleinement admiré par les maurimonastérien·ne·s et par les touristes.



JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA GUENIZAH DE MARMOUTIER



Jean-Pierre Lambert (à gauche) et Marc Friedmann (à droite) disposant les documents de la Guenizah sur la table de travail.

Le 8 octobre, la mairie de Marmoutier a eu l'honneur d'accueillir Jean-Pierre Lambert ; président de la société d'histoire des israélites d'Alsace et de Lorraine et expert auprès de l'association européenne pour la protection du patrimoine juif et Marc Friedmann, membre de l'Association pour les Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs, qui ont tous deux travaillé sur l'extraordinaire guenizah de Dambach-la-Ville, pour une étude de la guenizah retrouvée sous le plancher des combles de la synagogue de Marmoutier en 2018.

Une guenizah est à l'origine un dépôt d'écrits portant le nom de Dieu et, par extension, d'objets de culte usagés. Ne pouvant être jetés, ils sont placés sous forme de dépôt dans une cache à l'intérieur de la synagogue dans l'attente d'un enterrement. En pratique, les guenizoth contenaient aussi des documents profanes.



Livre de prière illustré de gravures d'Albrecht Dürer trouvé dans la Guenizah de Marmoutier

Les éléments retrouvés ont fait l'objet d'un dépoussiérage. Les deux experts ont ensuite tenté de les identifier. Cette tâche s'avérait parfois difficile en raison du mauvais état de conservation des documents. En effet, beaucoup de pages étaient arrachées et se présentaient sous forme de fragments dont la lecture et l'identification s'avéraient souvent impossibles. Les ouvrages identifiés ont ensuite été photographiés et répertoriés avant d'être conditionnés dans des enveloppes. Jean-Pierre Lambert et Marc Friedmann ont noté la présence d'objets insolites pour une guenizah comme une paire de gants de femme, ou encore une affiche de spectacle.



Affiche de spectacle

La Ville de Marmoutier espère à terme valoriser cette découverte dans le cadre d'une exposition organisée dans la salle communale – ancienne synagogue, puis au Musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.

LA CÉLÉBRATION DES MESSES ANNIVERSAIRES À MARMOUTIER AU MOYEN-ÂGE



Conférence d'Anne Rauner dans la Salle du Conseil Municipal

Le dimanche 25 octobre Anne Rauner, docteure en histoire médiévale native de Marmoutier, a évoqué lors d'une conférence organisée par l'Association des Amis du Musée, la pratique des messes anniversaires à Marmoutier au Moyen Âge.

La commémoration des défunts existait déjà depuis la fin de l'Antiquité dans l'Eglise : les chrétiens priaient pour l'âme de tous les fidèles morts lors des messes. D'abord réservée aux moines (au Haut Moyen Âge), la prière pour le salut d'une personne particulière concerna aussi les aristocrates qui faisaient des dons aux monastères ou aux chapitres à partir du Xe siècle environ. On inscrivait alors le nom des défunts dans le nécrologe, un calendrier perpétuel pour qu'il soit lu lors de l'office religieux.

Quant aux messes anniversaires, elles se développèrent surtout aux XIIe-XIIIe siècles, au moment de l'invention du purgatoire aux XII-XIIIe siècles, lieu d'attente plus ou moins longue où les âmes font pénitence après la mort en attendant de pouvoir accéder au paradis.

Les représentations iconographiques en ont fait un lieu fortement similaire à l'enfer : le plus souvent, on montre des hommes dévorés par des flammes purificatrices et malmenés par des êtres monstrueux. Rester longtemps au purgatoire représentait ainsi une source d'angoisse pour les fidèles. La célébration de messes anniversaires qui, selon la croyance, permettait de faire diminuer le temps passé dans ce lieu s'est développée dans ce contexte. C'est pourquoi cette pratique se développa dans toute la société au Bas Moyen Âge.

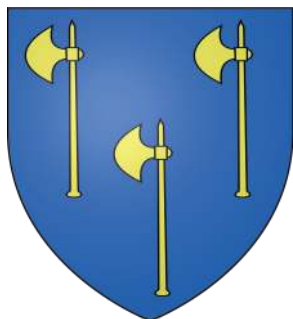
Les rentes versées par les héritiers du fondateur d'anniversaire pour financer la célébration ont d'ailleurs rapidement constitué une source de revenus non négligeable pour l'Eglise qui enregistra à la fois le nom des fondateurs mais aussi le mode de financement de l'anniversaire dans le calendrier perpétuel appelé obituaire. Celui-ci eut d'abord un rôle liturgique et administratif. Mais pour mieux gérer les revenus et les biens nécessaires au financement des anniversaires, on créa de nouveaux registres aussi purement administratifs (qui étaient parfois organisés selon la logique du calendrier).

L'étude des obituaires de Marmoutier (celui de la paroisse et celui de l'abbaye) fournit toutes sortes d'informations sur les donateurs : nom, lieu d'habitation, statut social, ou encore assiette de la rente. Ces manuscrits pouvaient également servir la mémoire à des fins purement politiques ; en témoigne l'inscription de la fondation du roi mérovingien Childebart III qui, d'après une charte, aurait donné des terres à Saint Léobard pour fonder son abbaye. Cette fondation, totalement inventée, servait de justificatif aux possessions de l'abbaye de Marmoutier et rappelait le prestige du monastère.

Le public, largement au rendez-vous, s'est montré fort enthousiaste par la découverte de cet aspect peu connu de la vie religieuse à Marmoutier au Moyen Âge.



L'obituaire de la paroisse de Marmoutier, fol. 2v. Archives départementales du Bas-Rhin. 136J15.



Auschwitz 1942 - 2022

Si la décision d'exterminer les communautés juives est prise dès l'été 1941 par Adolph Hitler, l'année 1942, l'année terrible, marque l'organisation de la « Solution Finale » avec la conférence de Wannsee et le début des camps d'extermination. En France, 1942, c'est la Rafle du « Vel' d'HIV » alors que le convoi de déportés N°1 part de France déjà en Mars de la même année.

Du **Samedi 21 mai au Jeudi 26 mai 2022** il est prévu une visite à Auschwitz pour une cérémonie au monument France de Birkenau avec la lecture des noms par les élus et participants de 80 déportés des communautés juives de la Région à morts Auschwitz. La commune Schwenheim compte une demi-dizaine de déportés Mort à Auschwitz, Marmoutier une trentaine.

Pour l'organisation matérielle :

1. Déplacement en bus Grand Tourisme ***** 80 Places – coût du déplacement par personne en fonction du taux de remplissage du bus (150€ à voir, si taux de remplissage au minimum 75 %, 60 participants)
2. Hébergement Hôtel Ibis Budget Petit déjeuner + chambre double (50€/personne/nuitée, à voir, 5 nuitées) Supplément à prévoir pour chambre individuelle
3. Arrêt et visite de Dresde à l'aller et au retour
4. Visite de Auschwitz Birkenau – Cracovie – Mines de Sel
5. Nous présumons que les conditions requises pour les visites sont remplies en Mai 2022.
6. Au **15 Mars 2021**, une participation ferme est requise avec le seuil fixé (60) pour les arrhes à verser pour les réservations et pour rester dans la limite des coûts fixés initialement. Si vous êtes intéressé, veuillez aimablement nous contacter. La décision finale sera prise au courant de l'année 2021 suivant participation et subventions éventuelles allouées pour financer le voyage des élèves qui participeront à cette manifestation mémorielle.

Une réunion d'information sur la « Solution Finale- Auschwitz et les Camps d'Extermination », « la communauté juive déportée du Pays de Marmoutier » et le « Projet Voyage Auschwitz 2022 » est prévue lors de la Journée Nationale de la Déportation, jour anniversaire de la Libération du Camp d'Auschwitz, le **Mercredi 27 Janvier 2021 à la salle Communale de Marmoutier** – rue de la Synagogue à **20h00** avec Messieurs les Maires de Marmoutier et de Schwenheim ainsi que les associations qui voudront bien intégrer le projet.

Nous comptons sur votre soutien bienveillant et nous souhaiterions éventuellement une participation active des habitants de Marmoutier et de Schwenheim.

Contact : association.pro-patria@orange.fr 06 89 05 50 99

Colonel (er) Norbert ZORN

Valeurs de la République /Alsace-Moselle/Pro- Patria

Les déportés de Marmoutier (Source Memorbuch du Bas-Rhin)

- BIELSKI Marguerite, née le 17 septembre 1892, 50 ans, convoi n°17
- BLOCH Barbe, Adeline, Ida, née le 18 mars 1875, décédée à Auschwitz le 18 avril 1944, 69 ans, convoi n°71
- ENSELMANN (EWSSELMANN) Colette, née le 9 mai 1926 à Nice, 17 ans, convoi n°60
- ENSELMANN Eugène, né le 19 novembre 1885 à Moscou, 58 ans, convoi n°60
- ENSELMANN Henri, né le 15 mars 1888 à Moscou, 56 ans, convoi n°70
- ENSELMANN Irène, épouse d'Eugène, née le 10 janvier 1897, 46 ans, convoi n°60
- GLASHENDLER Edouard, né le 10 mars 1888 à Slitabine (Litabine ?), 55 ans, convoi n°53
- GLASHENDLER Marthe, née le 16 décembre 1890, 53 ans, convoi n°53
- GLASHENDLER Paulette, née le 23 novembre 1917 à Paris, 26 ans, convoi n°53
- HEIMANN Lazare, né le 5 février 1865, 79 ans, convoi n°72, décédé à Auschwitz le 4 mai 1944
- KAHN Jeanne, née le 17 mars 1884, 60 ans, convoi n°72, décédée en déportation en février 1944
- KAHN Jules, né le 10 janvier 1887, 57 ans, convoi n°72, décédé en déportation en février 1944
- KAUFMANN Mélanie, née LEHMANN le 30 mars 1884, 60 ans, convoi n°71, décédée à Auschwitz le 18 avril 1944
- KLEEMANN Jeanne, née le 13 septembre 1872, 71 ans, déportée le 12 octobre 1943, décédée à Auschwitz le 10 décembre 1943
- LEHMANN Emma, née le 6 décembre 1879, 65 ans, convoi n°71, déportée à Auschwitz le 18 avril 1944
- LEHMANN Jules, né le 6 janvier 1881, 62 ans, convoi n°57, déporté à Auschwitz le 23 juillet 1943
- LEHMANN Maurice, né le 30 mars 1884, 60 ans, convoi n°71, déporté à Auschwitz le 30 avril 1944
- LEVY Berthe, née MEYER le 21 avril 1893, mariée à Marmoutier le 13 décembre 1920, 51 ans, décédée à Auschwitz le 18 avril 1944
- LEVY Sylvain, époux de Berthe, né le 27 août 1895 à Langatte, 49 ans
- et leurs enfants André né à Epinal, Robert né le 4 juillet 1923 à Epinal, 21 ans, convoi n°71, et Pierre, né le 26 juillet 1925, 19 ans, convoi n°71
- LEVY Hortense, née le 11 juin 1864, 79 ans, convoi n°61, décédée en Allemagne le 31 décembre 1942
- LEVY Jules, né le 3 avril 1878 à Niederrödern, 66 ans, convoi n°58
- LEVY Myriam, née MEYER, épouse de Jules, née le 24 juin 1887, 56 ans, convoi n°58, décédée à Auschwitz le 31 juillet 1943
- LEVY Reine, née le 19 janvier 1879, 65 ans, convoi n°58, décédée à Ravensbruck le 15 janvier 1944
- MENDEL Alfred, né le 17 juillet 1876, 67 ans,
- MENDEL Jeanne, née le 13 septembre 1876, 67 ans, convoi n°60
- NETTER Alphonse, né le 20 octobre 1901, époux de Wolff Brunette, 3 enfants, 42 ans, convoi n°59, décédé à Auschwitz le 2 septembre 1943
- NETTER Isidore, né le 29 octobre 1897, 46 ans, convoi n°59, décédé en Allemagne en février 1944
- THÉODORE Berthe, née le 16 octobre 1868, 76 ans, convoi n°77
- THÉODORE Jacques, né le 23 mars 1868, 76 ans, convoi n°77, décédé à Auschwitz le 5 août 1944

Les déportés de Schwenheim (Source Archives Municipales)

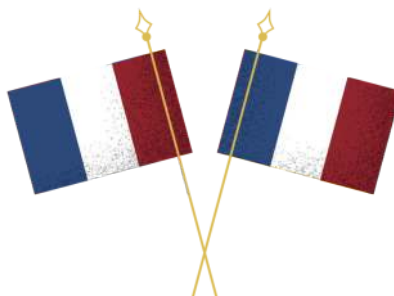
- Kahn Clara, convoi 76
- Lazar Aron, convoi 35
- Lehmann Leopold, fusillé en Dordogne
- Levy Henriette, convoi 71
- Levy Sara, convoi 64 (n'est pas inscrit au Memorbuch)
- Wachenheimer Ida, convoi 18 (n'est pas inscrit au Memorbuch)

Le Memorbuch et le site Mémoire des Hommes ne mentionnent aucune autre communauté juive de l'ancien Canton de Marmoutier.





CONSERVER



TRANSMETTRE



LE SOUVENIR FRANÇAIS

*« A Nous le souvenir,
à Eux l'immortalité »*

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

Notre mission :

Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

POURQUOI COMMÉMORER LA GUERRE DE 1870 ?

75 ANS 3 GUERRES - 75 ANS DE PAIX.

« La guerre de 1870 est un événement totalement oublié de notre histoire. S'il vient d'être réinscrit au programme des classes de première, il n'était plus enseigné depuis plus de 20 ans. Pourtant, peu de guerres eurent autant de conséquences: avènement définitif de la République en France; annexion de l'Alsace-Lorraine; création de la nation allemande... Cette guerre inaugure une période de 75 ans au cours de laquelle, par trois fois, les deux pays combattront l'un contre l'autre. Une période qui se referme en 1945. Depuis 75 ans, grâce à la réconciliation franco-allemande, moteur de la construction européenne, nous vivons sur un continent en paix. Mettre en lumière la guerre de 1870 sert à rappeler combien l'Europe est nécessaire. Pour animer ce 150ème anniversaire, un Comité scientifique rassemblant plus de cinquante chercheurs français, allemands et anglo-saxons a été créé ainsi qu'un Comité associatif fort de 55 associations françaises et allemandes porteuses de la mémoire de 1870. » Source S.F.



La quête du Comité du Souvenir Français de Marmoutier

C'est le rituel de quêter pour le Souvenir Français une fois par an et sauf changement futur, entre le 30 octobre et le 2 novembre.

La Fête de la Toussaint et des Morts est un moment privilégié et cela signifie pour notre comité de se réunir, dans la commune, l'idéal serait dans toutes les communes, et de consacrer quelques heures à « penser » à nos Soldats, à leurs Familles....



Comment ? Tout simplement en se rendant dans les cimetières, près des stèles, près de tout autre monument érigé en leur Honneur, en leur Mémoire.

D'abord l'entretien et le fleurissement des tombes et monuments, puis la quête, cette quête qui permet à l'Association le Souvenir Français, de pouvoir mener à bien ses missions, rappelées dans l'article juxtaposé.

Tous les comités, et le notre en particulier, sollicitent la générosité des populations. Qui n'a pas eu dans sa famille, même s'il y a très longtemps, un membre disparu lors de ces conflits passés et malheureusement encore actuellement !

En ce dimanche 1er novembre 2020, c'est dans une ambiance un peu spéciale de par une météorologie capricieuse, mais de circonstance, surtout de par la situation sanitaire, que les membres du comité ont donné de leur engagement, mais surtout de leur conviction, de leur émotion.... Toujours exceptionnellement motivés. Je ne les remercierai jamais assez !

Merci à Anne-Marie Dach, à Isabelle Lorentz, à Angèle Italiano-Kalck, à Alison Martins, à Richard Froehlig et à Jean-Paul Burckel.

En ces jours difficiles qui nous ramènent quelque peu à la réalité, ayons une pensée pour toutes ces Personnes disparues au cours de ces guerres fratricides et de ces attentats horribles. Merci Cher-e-s Donat-rice-ur-s !!

N'ayant pu lire le message de notre Président général du S.F., le GCA(2s) Serge Barcellini, à l'une ou l'autre de ces commémorations annulées voire restreintes du mois de novembre, je vous prie de le trouver ci-dessous.

« Chaque jour, des tombes dans lesquelles sont inhumés des Morts pour la France rentrent en déshérence dans nos cimetières communaux.

Chaque jour, les restes de nos combattants sont rejetés dans les ossuaires anonymes.

Chaque jour, des fautes mémorielles sont connues. C'est pour dire halte à cette atteinte à notre histoire partagée que se mobilise le Souvenir Français. Supprimer une tombe dans laquelle est inhumé un Mort pour la France, c'est s'interdire demain de faire de cette tombe une « station » du chemin de mémoire que chaque commune devrait créer. En disant halte à ces dispositions, nous conduisons un combat pour le futur d'une France qui a intensément besoin d'une Histoire partagée.»



Jean-Louis MULLER, Président du comité du Souvenir Français de Marmoutier.

LES VEILLEURS DE MÉMOIRE DU CIMETIÈRE ISRAËLITE



Après une ultime profanation, au cimetière de Quatzenheim, en février 2019, Philippe Ichter, chargé des relations avec les cultes pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, a eu l'idée de mettre en place une action pour veiller sur ces cimetières souvent isolés. Les deux assemblées alsaciennes ont voté à l'unanimité cette proposition en octobre et novembre 2019. Ainsi est né le réseau des veilleurs de mémoire des cimetières israélites coordonné par les conseils départementaux en lien avec les consistoires israélites.

Ce sont ainsi plus de 40 personnes de confession juive et non juive, qui ont accepté de s'engager bénévolement pour veiller sur les cimetières juifs du Bas-Rhin. Ils sillonnent à tour de rôle, de façon régulière, les allées des cimetières, se fauflent entre les stèles afin de s'assurer que nul n'est venu troubler le repos de nos concitoyens, qu'ils aient contribué de façon modeste ou notoire à la vie et à l'histoire de nos villages. Ils n'interviennent pas directement mais préviennent de toute irrégularité le consistoire, la commune et le département du site concerné.

C'est ainsi que Marie, Patrick, Yves et Ingrid, après avoir participé avec d'autres bénévoles au nettoyage des stèles durant 1 an et demi, ont tout naturellement accepté d'intégrer le réseau de Veilleurs, rejoint récemment par Jean-Christophe. Après la signature de la Charte des Veilleurs de Mémoire, ils se sont vus remettre officiellement leur badge lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel du département. Leur motivation principale, à leur modeste niveau, est la lutte contre l'antisémitisme, ce fléau qui ronge nos sociétés européennes. A côté de cela, d'autres raisons les animent : faire perdurer le patrimoine afin de le transmettre aux générations à venir, veiller à la quiétude des défunts, participer au devoir de mémoire de la SHOAH...

Yves nous confie : « Le cimetière israélite de Marmoutier m'a toujours fasciné, ce lieu à l'écart du village niché dans son vallon étroit et humide à l'orée du Tannenwald,

superbe écrin de nature pour un groupe impressionnant de tombes et de stèles impose le respect et l'admiration. La tradition juive de ne pas entretenir les sépultures contribue à la rencontre toute romantique de la nature, mousse, lierre, herbes folles, arbustes voire arbres qui quelquefois d'ailleurs bousculent un peu les pierres.



Et puis l'Histoire avec un grand "H" que l'on lit sur ces tombes qui nous racontent le temps qui passe, depuis les plus anciennes et modestes souvent couchées à terre, jusqu'aux plus récentes qui évoquent encore pour certains d'entre nous des personnages connus de Marmoutier. Toute une vie à travers des personnages, un maire

du village, un instituteur honoré par ses élèves, une mère d'une famille nombreuse à qui l'on a dédié un superbe poème, des noms évocateurs, des symboles aussi, et puis le souvenir de tous ces disparus de la deuxième guerre mondiale qui ne sont jamais revenus dans leur village, notre village.

Ce lieu, c'est notre patrimoine, le souvenir d'une communauté qui a été très vivante à Marmoutier, il mérite d'être protégé.

C'est pourquoi lorsque le département a présenté son dispositif "veilleur de mémoire" à quelques bénévoles qui avaient travaillé à l'entretien des lieux, j'ai tout de suite été partant.

Dans ces temps troublés ou quelquefois hélas on déplore toutes sortes de dégradations, c'est un petit geste que de juste veiller à la mémoire.

Reste à présent à trouver comment transmettre le respect et l'amour de ce lieu ».

Si vous partagez notre motivation et que vous souhaitez renforcer le groupe des Veilleurs de Mémoire de Marmoutier, vous pouvez contacter Ingrid Töldte au 07 83 67 62 59

Ingrid TÖLDTE

Adjointe à la Culture, à la Mémoire et au Patrimoine

Musée de Marmoutier

Infos Municipales

Sport

Vie locale

JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE JUIF

Dans le cadre des Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juif des dimanches 6 et 13 septembre, le Musée de Marmoutier a proposé aux visiteurs une découverte du judaïsme rural alsacien. La riche collection judaïca et le miqweh (bain rituel) du musée ont ainsi été mis à l'honneur dans le cadre de visites guidées gratuites. Au programme : découvertes des différentes fêtes du judaïsme et des principales étapes de la vie.



Découverte de la salle judaïca du Musée de Marmoutier

Le deuxième dimanche de l'évènement, le public a pu visiter en complément le cimetière israélite de

Marmoutier ainsi qu'une exposition sur le thème du voyage et des migrations présentée dans la salle communale. Enfin, l'association des Amis du Musée de Marmoutier a eu l'honneur d'accueillir Alain Kahn, président de la communauté israélite de Saverne, pour une conférence sur « les coutumes et traditions juives en Alsace ». L'affluence constatée lors des visites et de la conférence montre l'intérêt du public pour ce patrimoine souvent méconnu



Conférence d'Alain Kahn

Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien

03 88 02 36 30

www.museedemarmouter.fr

Facebook : Musée de Marmoutier

Concert

Histoire

Culture et loisirs

FESTIVAL VOIX ET ROUTE ROMANE

Le 19 septembre, l'église Saint-Martin de Marmoutier a eu l'honneur d'accueillir le quatuor féminin Cantaderas dans le cadre de la 28e édition du festival Voix & Route Romane. Elles y ont interprété La Rosa de los Vientos, une évocation musicale des différents vents et astres qui ont servi à orienter les hommes depuis la nuit des temps.



Les quatre chanteuses du groupe Cantaderas à l'abbatiale de Marmoutier

Les chants paraissent très modernes. Ce sont pourtant plusieurs siècles de tradition orale qui ont été explorés lors de ce concert. On y entendait parfois comme un souvenir de musique orientale le tout intégré parfaitement dans le style grégorien.

Les quatre artistes ont interprété, avec une grande rigueur, les différents chants par cœur, tantôt en espagnol, tantôt en latin, parfois accompagnés de tambours ou de tambourins qui leur conféraient une dimension presque chamanique.

L'abbatiale, qui bénéficie d'une acoustique remarquable, a constitué un cadre idéal à ce concert. Le public, largement au rendez-vous, n'a pas manqué d'applaudir chaudement les quatre artistes à la fin de la représentation. Ce voyage dans l'Espagne médiévale a été une réussite.

Environnement

POINT D'ORGUE



Implanté au cœur de Marmoutier, le centre d'interprétation du patrimoine Point d'Orgue a pour but de valoriser et de faire découvrir l'orgue au plus grand monde. Outil de territoire au service de la démocratisation de la culture, Point d'Orgue souhaite également œuvrer pour le patrimoine et les habitants de Marmoutier.

Gratuité pour les maurimonastérien-ne-s

Notre patrimoine et notre culture doivent être des sources de fierté qu'on aime partager. Dans cet optique, l'équipe de Point d'Orgue, en accord avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne, offre la gratuité à tous les habitants de Marmoutier pour une visite du centre et d'Organum XXI.

Offre valable une seule fois par an, sur présentation d'un justificatif et hors programmation culturelle.

Marmoutier terre d'orgues

Riche d'un patrimoine organistique, Point d'Orgue en collaboration avec Hubert Sigrist, organiste titulaire de Marmoutier, a mis en place une visite insolite des deux orgues. Une fois par mois, les visiteurs ont pu découvrir la mécanique et le fonctionnement d'un orgue dans Organum XXI puis monter à la tribune d'un des orgues les plus anciens et mieux conservé de France : l'orgue Silbermann de l'abbaye de Marmoutier.

Actuellement, l'équipe de Point d'Orgue travaille sur la programmation événementielle 2021, en attendant profitez de nos dernières animations de 2020.



Rendez-vous le dimanche 20 décembre pour un spectacle musical (à partir de 3 ans – 45 minutes – 8 par adulte et 4€ par enfant) et le mercredi 23 décembre pour un atelier famille autour de Noël (de 7 à 12 ans – 2h – 6 par enfant et 3 par accompagnateur).

Réservation obligatoire au 03 88 71 46 84 ou par mail à animation@cip-pointdorgue.fr. Retrouvez toute notre actualité sur notre site internet et notre page Facebook.



École de musique

REPRISE DES COURS DE MUSIQUE



Les cours d'accordéon, de clavier, de chant, de piano et de formation musicale ont repris à la rentrée de septembre. Les élèves sont encadrés par Daniel Jurquet et Anne- Catherine Stieber professeurs de musique diplômés. Un protocole sanitaire a été mis en place au sein de l'école. Les cycles d'essai ont ainsi permis à de très jeunes élèves (5-6 ans) de découvrir et de pratiquer les instruments enseignés.

Les projets de l'école sont nombreux, mais pourront-ils se

concrétiser au vu de la situation sanitaire actuelle?

- « Noël en fête » avec la participation des élèves de l'école de musique: dimanche 20 décembre 2020 à 17h à la salle communale.
- Concours régional en mars à Sessenheim
- Concert de bienfaisance au profit d'OCOVAS avec 2 concertistes internationaux (accordéon & piano).
- Fête de la musique 2021
- Portes ouvertes de l'école de musique (Juin 2021)

La concrétisation de ces manifestations sera décidée au fur et à mesure en fonction de l'évolution de la pandémie de la COVID19.

L'actualité pourra être suivie sur le site de l'école: www.danieljurquet.com. L'école accueille les nouveaux élèves tout au long de l'année.

P.S.: À l'heure de remettre notre article, un reconfinement à été mis en place!!! Les cours se poursuivent en visioconférence. Prenez soin de vous et de vos proches!

Daniel JURQUET

LES NOSTALGIC'S

AMI.E.S ACCORDÉONISTES ET MUSICIENS DE TOUT BORD

L'ensemble musical "LES NOSTALGIC'S" est composé de musiciens venant de la grande région de Saverne et Marmoutier. Ils se retrouvent tous les jeudis soirs pour vivre leur passion pour la musique et de l'accordéon. L'ensemble se rencontre dans une excellente ambiance pour travailler le répertoire, consolider les liens amicaux qui se sont tissés entre eux et améliorer sans cesse la qualité et la connaissance musicale de l'orchestre.

La direction musicale et les arrangements très personnalisés sont assurés par Mr Guy Amblard. Le programme très varié est composé de musiques traditionnelles, modernes, folkloriques, musettes, musiques latines, des tubes internationaux connus de tous.....des musiques qui ne peuvent qu'agréablement surprendre avec du rythme et du style.

Privés de représentations depuis des mois, pour la raison bien connue, la crise sanitaire, " LES NOSTALGIC'S " , qui répètent à Marmoutier, ont hâte de pouvoir à nouveau se produire pour partager leurs émotions musicales.

Organisateurs et musiciens, si vous êtes intéressés Nos contacts : Guy Amblard 06 85 74 43 96 - Nicolas Seemann 07 70 70 44 07 - Agnès Mey 06 76 50 80 09



WORLD CLEANUP DAY. NETTOYONS LA PLANÈTE

L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de notre environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités.



En nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables. Chaque année, nous rassemblons plusieurs dizaines de bénévoles 73 plus précisément ce samedi 19 septembre, lors de ce rendez-vous annuel, citoyen et solidaire, désormais inscrit et reconnu comme un outil de lutte en faveur de la protection de la planète.



L'opération Nettoyons la nature représente un projet éducatif et concret permettant de sensibiliser sur le retraitement et la valorisation des déchets et d'en mesurer les impacts à court et long terme.

La commune de Marmoutier s'est inscrite dans cette opération depuis de nombreuses années et de nombreux bénévoles y participent avec plaisir !



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN



Un petit groupe de citoyens de Marmoutier s'est réuni autour de l'initiative nationale « Pacte pour la transition ».

Pourquoi un Pacte citoyen ?

Face à l'urgence climatique, à l'explosion des inégalités, à la crise de la démocratie, changer à la marge les pratiques individuelles ne suffit plus.

Les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous le répètent : la situation est réellement alarmante. Nous devons arrêter de nous voiler les yeux et de fuir le problème. Pour continuer à vivre sur une planète accueillante pour nous et nos enfants, nous devons réduire notre empreinte carbone de 80 % d'ici 2050 (Accords de Paris).

La question n'est pas d'être pessimiste. Il s'agit d'être réaliste, courageux et responsable. Le passage à l'action désamorçait l'angoisse et peut être très joyeux tout en étant source de réussites et de renforcement du lien social.

Concrètement, ça correspond à quoi ?

Le Pacte pour la Transition, est un programme mis sur pied par une organisation nationale regroupant des citoyens et un comité d'experts qui, à la suite d'une large consultation à travers la France, ont mis en place 3 grands principes transversaux (formation, participation citoyenne, durabilité), et 32 mesures prêtes à l'emploi pour accompagner nos élus et œuvrer localement au déploiement de cette Transition pour des communes plus écologiques, sociales et civiques.

Le Pacte, c'est aussi un soutien des réseaux de la transition, via une soixantaine d'organisations partenaires nationales (le Réseau Action Climat, France Nature Environnement, Les Colibris, Enercoop, Attac, Emmaüs, Greenpeace, etc...).

Et à Marmoutier ?

La municipalité a signé le 12 mars 2020 un pacte avec le collectif citoyen local, s'engageant sur 20 mesures qui

seront mises en œuvre durant la mandature.

Les vingt mesures

- inclure des dispositions sociales, environnementales et locales pour une politique d'achat responsable de la commune ;
- mettre en place une informatique au service de l'intérêt général (logiciels libres...)
- appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices ;
- accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agriculteurs dans la logique d'une agriculture paysanne ;
- préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycle de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire ;
- protéger la ressource en eau, en la considérant comme un bien commun ;
- renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun ;
- donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public ;
- développer une logistique urbaine du transport de marchandises adaptée aux caractéristiques de la communes ;
- impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets ;
- développer l'habitat participatif et les écolieux ;
- assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté ;
- assurer un aménagement de l'espace public non discriminant, en particulier pour les personnes les plus vulnérables ;
- créer des dispositifs de premier accueil où pourraient se rendre les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire ;
- créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures ;
- mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux ouverts à l'ensemble des habitants.
- mettre en place un ENS (Espace Naturel Sensible) ;
- réduire l'impact des supports papier ;
- mettre en place une mare pédagogique ;
- étudier la faisabilité d'un espace de découverte faunistique et floristique.

Comment cela avance ?

La situation sanitaire complique un peu l'avancée du

Pacte pour la transition

travail, mais une réunion a eu lieu fin août, avec les membres du collectif et des élus. Des décisions ont été prises et des tâches ont été réparties pour concrétiser des mesures.

En particulier : vers des achats publics plus responsables (réduction de la consommation de papier, utilisation de matériaux durables dans la construction et autres, achats en vrac pour la réduction des déchets...), création d'un atelier de fabrication d'huile de noix, soutien à la paysannerie locale.

Le travail continuera dès que la situation sanitaire le permettra, et se poursuivra sur toute la mandature.

Le collectif est ouvert à l'implication de personnes

intéressées par la réalisation de ces objectifs dans un esprit constructif et au service de l'intérêt général.

Contact : pactetransition.paysdesaverne@gmail.com

Alice RETTEL, Etienne PAQUET, Michèle COMTE



Le Bonheur est dans le pré



Le bonheur est dans le pré

PROGRAMME	
des évènements du 1^{er} semestre 2021	
NATURE	DATE
Cours de taille	Février/mars
Participation à la bourse aux plantes de Gottenhouse	Mai
Atelier "Autour de la marmite"	Une fois par mois
Participation au "Salon du tri et du recyclage" de Saverne	Février
Animations-nature destinées au jeune public	Congés scolaires
Conférence HYMENOPTERA Thème: augmenter la biodiversité au jardin	Mai
Liste non exhaustive et donc susceptible d'être étoffée. Dates à confirmer.	

NOTRE SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHAGES

Nous proposons depuis 2015, un service de broyage assuré par un technicien de l'association.

Pour tous renseignements et en connaître les conditions:

lestdanslepre@yahoo.fr

Chères Maurimonastériennes, chers Maurimonastériens,

Gouverner c'est prévoir, ce vieil adage est toujours d'actualité. C'est un exercice qui n'est pas toujours facile. Il faut mûrir le projet et c'est une subtile alchimie de moyens, d'intérêt principal, d'investissement, de fonctionnement, de prises de risques, de hiérarchisation de projets, d'aides possibles, de conseils. Quand un projet a abouti, c'est un soulagement, surtout s'il fait l'unanimité, même si cela n'avait pas été le cas au départ. De front, il nous faut aussi gérer les problèmes quotidiens.

Les projets au long cours, je voudrais en citer quelques-uns : l'eau potable a toujours été un enjeu vital pour l'humanité, de la source, aux fontaines et lavoirs, puis au réseau d'eau potable construit chez nous entre les deux guerres. A partir des années soixante et soixante-dix, la demande en eau a fortement augmenté pour les besoins industriels, ménagers et agricoles. La transition a été lourde en investissements pour la production par des forages profonds, des stockages plus importants avec des réservoirs plus grands, des interconnexions des réseaux et des conduites de plus grandes dimensions. L'on pourrait se reposer maintenant en contemplant la belle réalisation, c'est ce que l'on est en train de faire et c'est une grave erreur. Nous rénovons 0,5 % du réseau, cela fait une échéance de 200 ans, alors que certains conduits ont 130 ans. Par faute d'entretien et de surveillance, nous avons perdu rien que sur notre banc des centaines de milliers de m³ d'eau potable. Les bouclages de réseaux ne sont pas faits et les conséquences des sécheresses sont à venir. En suite logique, les problèmes d'assainissement sont les mêmes, avec des investissements très lourds. Les problèmes soulevés depuis dix ans ne sont pas réglés : les bassins de pollution, un meilleur traitement à la sortie de la station des drogues, des médicaments,

ou encore, des métaux lourds par lagunage, profiter du remembrement pour acquérir des terrains autour de la station. La troisième partie importante du grand cycle de l'eau sous l'acronyme GEMAPI, concerne les zones humides et les inondations. Nous souhaitons de longue date la rénovation des batardeaux, et la reconnaissance des espaces humides proposés dans le cadre du CRCE. Tout ce grand cycle de l'eau est sous la responsabilité du SDEA.

Suite à la fusion/absorption par Saverne, beaucoup d'autres problèmes restent à régler : l'hôtel restaurant Alsacien, l'ancien siège de la comcom, les emprunts à rembourser, ou encore, la zone commerciale. Nous allons continuer le travail entrepris : les économies d'énergie, la rénovation et la reconquête urbaine du centre, la mise en place des espaces naturels sensibles et le soutien important au monde associatif, complément indispensable à la chaîne éducative aboutie. Après la démission complète du comité de l'OMSLC, une autre équipe est prête à prendre la relève, nous n'attendons que le feu vert post-Covid. Avec une très forte expérience accumulée, la volonté et la jeunesse de l'équipe et avec votre aide nous sommes prêts à relever les défis à venir, comme nous avons relevés les défis passés. C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon.

Le groupe majoritaire : Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHEL-RIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.

Chères Maurimonastériennes, chers Maurimonastériens,

Nous vous avons annoncé le dépôt d'un recours au T.A. suite aux élections municipales quelque peu insincères, inéquitables tant par la situation pandémique que par le déroulement de la campagne. Nous avons perdu. Nous respectons la décision des juges et les lois de la République. Nous n'avons pas voulu faire appel en Conseil d'Etat. Nos convictions restent les mêmes.

A l'heure où les élections américaines se disputent âprement, le reste du monde retient son souffle. Quel que soit le vainqueur, l'économie mondiale en sera affectée. La pandémie n'arrange pas la situation et notre pays souffrira malheureusement !

Mais il faut rester optimiste, nous surmonterons cette épreuve. C'est justement dans l'adversité que naissent les idées et que les liens humains se resserrent. Il faut le vouloir bien évidemment. Comme dit ce dicton latin du 18ème siècle: « Il est indigne d'un homme de se laisser abattre par l'adversité. »

C'est à nous aussi, minorité municipale, de défendre nos idées et de ne pas nous laisser bercer par des promesses que l'on ne peut tenir. Les circonstances du moment font qu'il est prudent donc raisonnable de voir venir, mais non interdit de projeter ! La situation financière de la commune est bonne. C'est aussi le fruit d'une gestion rigoureuse des deux mandatures précédentes !

L'argent sera toujours le nerf de la guerre, mais pas que ! L'Humain a sa part importante de responsabilité. L'entente est primordiale. Les « divisions et les scissions » ne sont pas de notre fait, mais de ceux qui en parlent le plus. Droit de réponse en ce qui concerne l'OMSLC: l'office n'a pas été dissout, le comité a démissionné après les élections. Est-ce là catastrophique à ce point ! Nous étions donc indispensables! Quoi de plus normal de ne plus vouloir « travailler » bénévolement dans une ambiance qui n'engage plus à rien, après en avoir tant fait pour la commune, sans jamais en avoir remercié les associations participantes, le devoir d'un Premier Magistrat! Ces associations qui ont toujours répondu présent, que l'OMSLC a toujours soutenues et que cet Office n'a jamais divisé bien au contraire. Trop facile et incorrect d'écrire le contraire. Nous souhaitons réussite totale à la nouvelle équipe non encore constituée depuis notre démission le 22 juillet.

Mesdames, Messieurs, cher-e-s concitoyen-ne-s nous ne sommes pas « en place », mais sachez que nous continuerons à défendre les intérêts de chacune et de chacun dans notre petite ville.

Soyez prudents surtout, acceptez et appliquez encore ces gestes barrières comme il le faut.

Le groupe minoritaire : M. MULLER Jean-Louis, Mme KALCK-ITALIANO Angèle, M. RECHT Pierrot, Mme LORENTZ Isabelle, M. MUCKENSTURM Jean.

Mois de décembre

Mois de la chance

**Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier**

ZUNET

Profitez de la zone bleue avec des disques
pour un stationnement gratuit de 90 minutes
(jours ouvrables de 9h à 19h)

Du 1er au 25 décembre 2020
Venez gagner de nombreux bons d'achat
15 et 75 euros

PARTICIPANTS

- ★ Chaussures DESSERT
- ★ Coiffure Aquar'elle
- ★ Electroménager Extra
- ★ Garage HOUZELLE
- ★ La Casa (pizza)

- ★ Photos GRAD
- ★ Poterie ERNENWEIN
- ★ Restaurant Aux Deux Clefs
- ★ Restaurant L'Aura
- ★ Une Bouchée De Pains

Tirage: le 04 janvier 2021
Affichage des résultats dans les
magasins. Chaque gagnant sera avisé
personnellement.

Merci à la clientèle qui soutient le commerce de proximité
Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 13 et 20 décembre 2020